Les Guillemottes
MAISON D'ENFANTS

Rapport d'Activité

2020

Maison d'Enfants des Guillemottes – 13 rue des Guillemottes – 38200 VIENNE
Téléphone : 04 74 78 33 70 – Télécopie : 04 74 78 33 71 – administration.guillemottes@orange.fr

SOMMAIRE

Avant-propos du Président de l'OBP, Bernard DEVERT

I. INTRODUCTION 3

- *I.1. ACTUALITES : Evènements qui nous accompagnent dans notre dynamique de changement 6*

II. ACTIVITE DE L'ANNEE 2020 7

- *II.1. PRESENTATION DE L'ACTIVITE GENERALE DE L'ETABLISSEMENT 7*
- *II.2.PRESENTATION DU DISPOSITIF HEBERGEMENT (INTERNAT) 15*
- *II.3. LE DISPOSITIF ACCUEIL DE JOUR – AEMO NIVEAU 4 ..... 29*
- *II.4. LES LOISIRS 39*
- *II.5. LES SOINS 40*

III. LE PERSONNEL 43

- *III.1. L'ORGANIGRAMME DE LA MAISON D'ENFANTS DES GUILLEMOTTES DE SEPTEMBRE 2020 ..... 43*
- *III.2. REPARTITION DU PERSONNEL EN 2020 ..... 44*
- *III.3. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES 45*
- *III.4. NOS RESSOURCES 48*
- *III.5. NOS PISTES D'AMELIORATION 48*
- *III.6. LA FORMATION CONTINUE 48*
- *III.7. LES PRESTATIONS ET FONCTIONS SUPPORTS 49*

IV. LES PERSPECTIVES 52

- *IV.1. NOS OBJECTIFS 52*
- *IV.2. NOS PERSPECTIVES 53*

V. LES RESSOURCES FINANCIERES 53

I. INTRODUCTION

Dans son désir de répondre au plus près des besoins repérés sur le territoire, et soucieux de répondre à la commande publique, la gouvernance de l'OBP s'est investie pleinement pour faire naître un projet novateur, convaincue de l'idée qu'il est indispensable de répondre aux besoins individuels des enfants, d'avoir à disposition des espaces de relation collectifs ou individuels, différenciés, dans l'objectif que le travail éducatif se pense en terme de parcours dont la finalité est une sortie réussie des dispositifs de protection de l'enfance, vers des dispositifs de droit commun.

Pour donner corps à ce projet novateur, l'Association de l'OBP en partenariat avec EHD, acteur dans le réseau Habitat Humanisme, s'est engagé à créer vingt logements dans le cadre de l'insertion par le Logement, sur sa propriété située 13 rue des Guillemottes, dont une partie selon les besoins repérés de la Maison d'Enfants les Guillemottes, serait à disposition, permettant ainsi à des familles de ne pas être exposées à la rupture du lien, dans le cadre d'une procédure de protection, mais également de permettre à des jeunes adultes d'accéder à un premier logement, outil indispensable à une insertion réussie.

Ce projet s'associant au projet de reconstruction de la Maison d'Enfants, permettra une meilleure efficience de la prestation d'accompagnement proposé : associer dispositif de protection de l'enfance et dispositif d'insertion par le logement dans le cadre d'un projet global doit être, une réponse pour offrir aux enfants placés dans le cadre de la protection de l'enfance, un accompagnement réussi, car vecteur de possibles.

Animé par ce désir, l'année 2020 a donc été marquée par la mise en œuvre d'un plan stratégique de développement en lien avec la demande sociale et la commande publique.

Ce travail de réflexion a permis de valider :

- D'être porteur du projet social de deux résidences sociales, une sur la Métropole de Lyon, une à Vienne sur le site des Guillemottes en partenariat avec EHD (Entreprendre pour Humaniser la Dépendance), qui réalise des opérations immobilières pérennes, ce partenariat étant facilité par le fait qu'EHD et l'OBP sont acteurs dans le réseau Habitat Humanisme.

- De poursuivre le travail autour d'une réponse sur la problématique des enfants porteurs de troubles autistiques sur la région PACA, toujours en partenariat avec EHD.

- La mise en œuvre de l'accompagnement des Mineurs Non Accompagnés suite au retour positif de l'appel à projet ouvert par le Conseil Départemental de l'Isère.
  Aussi, durant cette année les trois associations (OBP / OSJ /PRADO) ont œuvré afin d'être force de proposition dans une logique de mutualisation de compétences associée à une intervention sur un territoire donné.
  Ces différentes concertations ont amené ces trois associations à créer l'Association SEMITIS composée des présidents des trois associations, afin de formaliser ce désir de coopération sur un territoire donné. Cette nouvelle entité a répondu à l'appel à projet qui a reçu un avis positif du Département début septembre 2020.
  Cette réponse positive a induit une nécessité de mobilisation de l'association, afin d'être en capacité de mettre en œuvre de manière opérationnelle l'accueil à partir du 1er janvier 2021.

En interne, l'année a été marquée par une nécessité d'adaptation, eu égard à la pandémie Covid-19.
Effectivement, notre organisation a dû en permanence s'adapter aux mesures gouvernementales permettant de protéger l'ensemble de la population. Ces mesures gouvernementales ont largement impacté le quotidien des enfants accueillis, mais également l'organisation de travail des salariés. Conscient que l'ensemble de ces mesures auraient des effets sur la santé psychique de l'ensemble des acteurs du dispositif, nous avons été attentifs à mettre en place des mesures clairement définies permettant d'apaiser les angoisses naissantes.
Lors du premier confinement, notre décision a été de confiner l'ensemble des enfants dans la structure, malgré les sollicitations de certains parents qui souhaitaient accueillir leurs enfants pendant cette période. Même si lors de la première semaine des incompréhensions sont nées aussi bien du côté des responsables légaux que des professionnels, très rapidement il s'est avéré que notre positionnement dans l'entre nous était une bonne manière de sécuriser l'ensemble du système.

Cette manière de vivre, s'imposant à nous dans l'entre nous a permis aussi bien aux enfants qu'aux acteurs de terrain de se saisir pleinement du quotidien pour profiter du vivre ensemble.

Cette situation sans précédent a permis de mettre en valeur le travail mis à l'œuvre les années précédentes autour de la nécessité de faire vivre des projets transversaux, afin de favoriser la communication et l'échange entre les salariés des différents groupes, dans l'intérêt des enfants et de leur parcours.

Nous avons fait évoluer notre convention de partenariat avec l'association RIVHAJ, dispositif d'Insertion par le Logement du Territoire afin de répondre aux besoins spécifiques des jeunes de plus de 17 ans, placés dans le cadre de la protection de l'enfance par le Département, ceci en lien avec les services de la DEJS.
Cette expérimentation nous a permis permet d'acter une convention tripartite afin de faire exister un outil pertinent, répondant pour l'ensemble du territoire aux attentes de la politique publique, qui souhaite une meilleure efficience concernant les sorties des jeune majeurs issus de la protection de l'enfance, la finalité de ce dispositif étant d'éviter le risque de « sortie sans solution ».

Le projet autour de la thématique du décrochage scolaire :

Suite à l'expérimentation développée en partenariat avec les services de prévention spécialisée du Territoire de l'Isère Rhodanienne, qui s'est arrêté fin 2018, notre partenaire ne pouvant plus assumer la mise à disposition à moyens constants des ressources humaines nécessaires au bon fonctionnement du projet, il était évident pour nous, après une évaluation des effets produits de cette expérience de construire un outil en interne, permettant un meilleur accompagnement pédagogique des enfants accueillis, prévenant les risques de décrochage scolaire.
Ce pôle pédagogique aujourd'hui efficient, piloté par une coordinatrice dont l'objectif premier est de structurer des temps collectifs ou individuels sur l'année, permet une réelle réduction de rupture avec les établissements scolaires, le lien de coopération MECS/Etablissement scolaire étant mieux défini.
Ce pôle pédagogique nouvellement créer a été très précieux lors de la période de confinement où de par sa fonction il a piloté et coordonné pour l'ensemble des enfants accueillis l'accompagnement pédagogique, en lien avec l'ensemble des groupes scolaires.

Le travail de soutien à la parentalité, axe prioritaire nommé, le comité exécutif de l'Association de l'Œuvre du Bon Pasteur a eu pour effet la mise en valeur du CVS, cependant la situation a malheureusement mis en suspend cette dynamique naissante.
Pour rappel, le CVS mobilise à ce jour trois administratrices de l'OBP qui co-animent avec le directeur des rencontres avec l'ensemble des responsables légaux dans un désir de communiquer sur le sens de l'engagement de notre association et d'être à l'écoute des propositions des parents, afin de faire évoluer notre prestation de services. La rythmicité de ces rencontres est d'une par trimestre, mais qui n'ont pu avoir lieu eu égard à la situation.

Ce "rapport d'activité annuel" s'inscrit dans la dynamique de notre association qui souhaite répondre à la fois à la commande publique et à la demande sociale du territoire, avec comme enjeu majeur, une nécessité d'évoluer dans sa pratique.

Ce rapport permet d'évaluer les actions proposées et les réponses apportées aux enfants et à leurs familles, dans le champ spécifique de la protection de l'enfance.

Nous vous proposons quelques chiffres clés, qui permettent de mettre en évidence le travail accompli par toutes nos équipes auprès des enfants et adolescents accompagnés au cours de l'année 2020 :

- **Actions auprès d'enfants :**

Cette année 2020, notre capacité d'accueil est de **quarante-deux places réparties comme suit :**

Accompagnement en internat : sur cinq groupes différenciés :

- **Groupe Farandole :** douze adolescent(e)s, âgé(es) de douze à dix-sept ans révolus.

Finalités et spécificités : accueillir un public âgé de 12 à 17 ans révolus en prenant en compte des caractéristiques liés à l'adolescence et aux besoins individuels repérés (carences, pathologies…). Développer la construction identitaire de ce public à travers un triptyque de prise en charge : éducatif, soins, scolaire.

- **Groupe Sans-Souci :** six enfants (garçons et filles), de huit à quinze ans.

Finalités et spécificités : accueillir l'enfant dans un groupe plus restreint permet un collectif moins prégnant et adapté, pour des enfants ayant besoin d'un accompagnement plus sécurisant.

- **Groupe Soleillette :** douze enfants (garçons et filles), âgés de quatre à douze ans.

Finalités et spécificités : accompagner douze enfants âgés de 4 à 12 ans. Mettre en place un travail éducatif, un accompagnement autour de la scolarité et construire en fonction des besoins repérés un projet de soins. Fonction d'appui : apprentissage des règles et du cadre, mécanisme de compréhension d'une vie collective. Prendre en compte les diverses modalités d'accueil (Accueil administratif, accueil judiciaire, placement direct ou indirect), prendre en compte les carences éducatives et/ou affectives.

- **L'Annexe :** trois adolescents (es) de seize à dix-sept ans révolus.

Finalités et spécificité : ce dispositif tend à permettre à trois adolescents de 16 ans à 17 ans révolus, en situation de semi-autonomie d'évoluer dans un milieu plus ouvert, qui a court terme leur permettra d'acquérir les capacités et les moyens nécessaires pour éprouver d'autres lieux, d'autres liens et de se risquer hors de la sphère collective. La durée de la prise en charge est de deux années maximum. L'accompagnement se fait donc par étapes contrôlées par cette notion de temps.

- **L'Accueil Familial :** 1 place pour 1enfant âgé de 4 à 17 ans révolus.

Finalités et spécificité : ce dispositif est une solution alternative répondant à des besoins spécifiques repérés, pour des enfants qui ne peuvent être pris en charge dans la cellule familiale et pour qui l'accueil dans un collectif, tel que l'internat, n'est pas supportable.

Ce dispositif propose un espace de rencontre où le jeune accueilli est convoqué dans une relation duelle massive avec un adulte de référence unique.

- **L'Accueil de Jour :** 8 places pour des enfants âgés de 4 à 12 ans.

Finalités et spécificité : ce dispositif s'inscrit davantage vers un accompagnement personnalisé et adapté aux besoins de l'enfant accueilli, associant de manière massive les parents dans leurs fonctions parentales.

Cet espace relationnel prend en charge 8 enfants en accompagnement individuel et/ou collectif.

L'Accueil de jour : outil qui évolue en fonction de l'expérience vécue

C'est un service de proximité enfants/parents qui développe plusieurs actions en leur faveur. Le principe de ce dispositif est de pouvoir proposer des accompagnements sur mesure. Chaque suivi d'enfant engendre une adaptation des horaires, des méthodes, des modalités logistiques, entres autres, importante. L'équipe éducative est en phase avec les horaires et demandes des familles (parents et enfants).

Un service qui a sa place au sein de notre institution, d'une part par son rôle éducatif, et d'autre part par son soutien aux familles les plus fragilisées. Ce dispositif est au centre des questions sociales en faveur de la restructuration de la cellule familiale, enjeu important pour le devenir de notre société.

Ce dispositif a apporté des éléments nouveaux pour la MECS, c'est-à-dire apprendre à faire ensemble pour être au cœur des libertés et droits individuels. Initier une pratique professionnelle à un renforcement de l'action sociale et des familles. D'ailleurs, ce service est déjà reconnu des autorités et sollicité par celles-ci.

L'action éducative est ciblée autour du lien familial et du processus de socialisation, avec l'objectif de répondre au projet individuel de l'enfant co-construit non seulement avec les parents et mais aussi, avec les acteurs de l'action sociale du territoire.
Ce dispositif est avant tout un support d'aide et de soutien aux familles. En effet, parents et enfants collaborent autour d'un même objectif, celui de réapprendre la signification des mots « vivre ensemble dans le respect de chacun ».
Le savoir-être et le savoir-faire est un apprentissage de chaque jour qui détermine notre vie future, notamment pour les enfants, dans l'acquisition de leur autonomie vers leur vie d'adulte.

Pour savoir vivre au sein d'un groupe, il faut se connaître soi-même afin de respecter les autres dans leur propre identité. C'est se reconnaître et se différencier, pour mieux exister ensemble.

Ce dispositif est un outil en devenir qui évolue en fonction de la créativité et des initiatives de chaque individu qui compose ce collectif (parents, enfants, éducateurs).

I.1. ACTUALITES : Evènements qui nous accompagnent dans notre dynamique de changement

L'équipe de cadre intermédiaire

La coopération des deux Chefs de Service Educatif nous permet d'être plus efficients, pour répondre aux besoins de chaque situation individuelle.
Pour être plus précis sur l'opérationnalité de cette mesure, chaque chef de service supervise chacun 21 situations. Cette organisation nous permet d'être plus réactifs dans notre capacité décisionnelle, notamment face aux sollicitations des responsables légaux et des travailleurs sociaux.

Formation aux écrits professionnels

Suite à la finalisation de la réécriture des projets de groupe, avec l'aide d'un intervenant extérieur, qui a permis aux équipes éducatives de mieux se situer dans leur contexte professionnel en pleine évolution et a permis à chaque acteur, de posséder un socle commun indispensable à une cohérence d'action. Nous avons axé la poursuite du travail avec l'élaboration de règlements de fonctionnement de chaque groupe de vie, cette démarche réflexive mobilisatrice a entretenu la dynamique autour de la capacité de chaque acteur de terrain, de recentrer son intervention autour de ses missions en lien avec les différents projets guidant la mission de l'Association.

Afin de prendre en compte les angoisses inhérentes à l'insécurité générées par la pandémie pendant l'ensemble du confinement, nous avons proposé à chaque acteur de l'institution (personnel éducatif, administratif, services généraux, de pouvoir avoir un contact téléphonique avec notre analyste, ceci afin de soutenir les personnels. Cette offre a permis aux salariés de se sentir entendus, mais au vu de la mobilisation, elle a été peu utilisée.

Une formation à l'attention de l'ensemble des cadres dans l'idée de renforcer les compétences acquises et de développer un travail de coopération efficiente a été engagé pour cette année 2020, au vu de la situation elle sera poursuivie sur l'année 2021.

II. ACTIVITE DE L'ANNEE 2020

II.1. PRESENTATION DE L'ACTIVITE GENERALE DE L'ETABLISSEMENT

La Maison d'Enfants des Guillemottes propose à ce jour **33 places en internat, une place en Accueil Familial,** et **8 places pour l'Accueil de Jour.**

Sur le dispositif **internat,** l'on observe un taux d'occupation inférieur à la commande des financeurs (97%), suite à des fins de mesures (Page 11).

Sur le dispositif **d'accueil de jour,** le taux d'occupation est supérieur à la commande des financeurs (98%), ceci étant étroitement liée à la demande des magistrats et des responsables légaux de poursuivre notre soutien lors de sortie de l'internat vers des dispositifs moins prégnants (passage du dispositif internat vers le dispositif Accueil de Jour AEMO niveau 4 (page 23).

Sur le dispositif **Accueil Familial,** le taux d'occupation est inférieur à la commande sociale, suite à la démission de l'accueillante familiale (page 12).
Le lancement d'un nouveau recrutement a été engagé et nous avons pu reprendre l'activité sur ce dispositif spécifique à partir du 03 janvier 2021. Ce qui explique un taux d'occupation inférieur.

En 2020, **23** sorties sont enregistrées (22 sorties en 2019) pour **19** entrées (17 entrées en 2019) sur l'ensemble du dispositif de la Maison d'Enfants des Guillemottes répartis comme tels :

- Dispositif internat : 13 entrées pour 14 sorties. (16 et18 en 2019)
- Dispositif Accueil de Jour : 6 entrées pour 12 sorties (4 et 8 en 2019)
- Dispositif Accueil Familial : 1 entrée et 1 sortie

L'ensemble des enfants accompagnés par la Maison d'Enfants des Guillemottes durant l'année 2020 est au nombre de **57,** répartis comme tel : 26 filles et 31 garçons dont 1 garçon pris en charge hors département (page 16). (64 enfants en 2019 : 28 filles et 36 garçons dont 2 garçons pris en charge hors département)

L'établissement au 31 décembre 2020 a :

- **31 places occupées** sur le dispositif internat, dont **1 place** occupée hors les murs par un jeune pris en charge hors département.
- **5 places occupées à l'Accueil de Jour (10 places en 2019).**
- **Aucune place occupée** sur le dispositif l'Accueil Familial.

Evolution de l'activité en lien avec le financement

Au 31 Décembre 2020, la Maison d'Enfants des Guillemottes a réalisé **14 833** journées sur l'ensemble de tous les dispositifs, répartis de la manière suivante :

Réalisé :
Internat : **11 570 journées**
Jeunes Majeurs : **136 journées**
Accueil de Jour : **3 111 journées**
Accueil Familial : **152 journées**

Demande du Conseil Départemental :
Internat : 11 684 journées, **97 %**

Accueil de Jour : 2862 journées, **98 %**
Accueil Familial : 365journées, **100 %**

Activité de la Maison d'Enfants Les Guillemottes en 2020 :

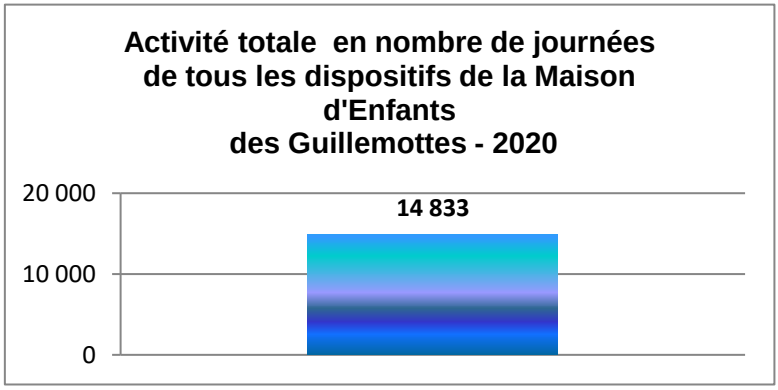

- La Maison d'Enfants les Guillemottes (Internat, Accueil de Jour, placement Familial, appartement), enregistre 14 833 journées (soit 78 journées de moins que la commande sociale globale), malgré la Covid-19 qui sévit à partir de mars 2020 et qui a eu un impact sur les entrées pendant les périodes de confinement.

Comparatif entre le nombre de journées réalisées pour tous les dispositifs et les attendus de l'autorité de contrôle et de tarification

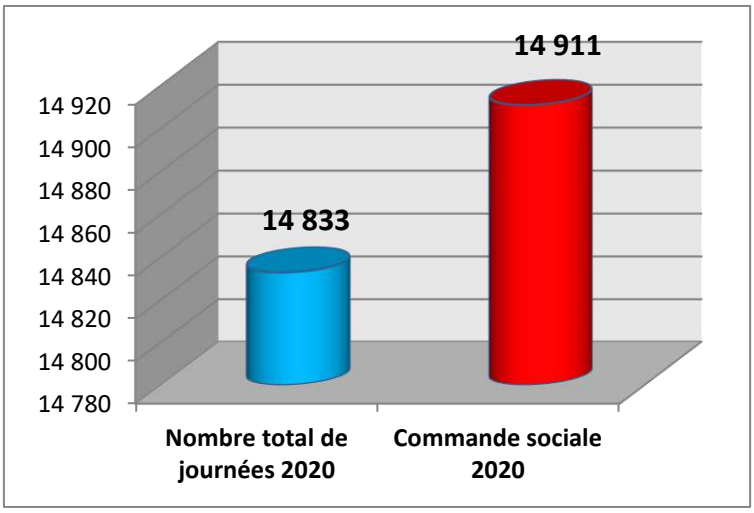

La Maison d'Enfants les Guillemottes (Internat, Accueil de Jour, placement Familial, appartement), enregistre 14 833 journées (soit 78 journées de moins que la commande sociale globale). Cette sous-activité est essentiellement due au nombre important de jeunes sortis des dispositifs internat et Accueil de Jour, associée à une difficulté d'admission en lien avec les différentes périodes de confinement eu égard à la pandémie.

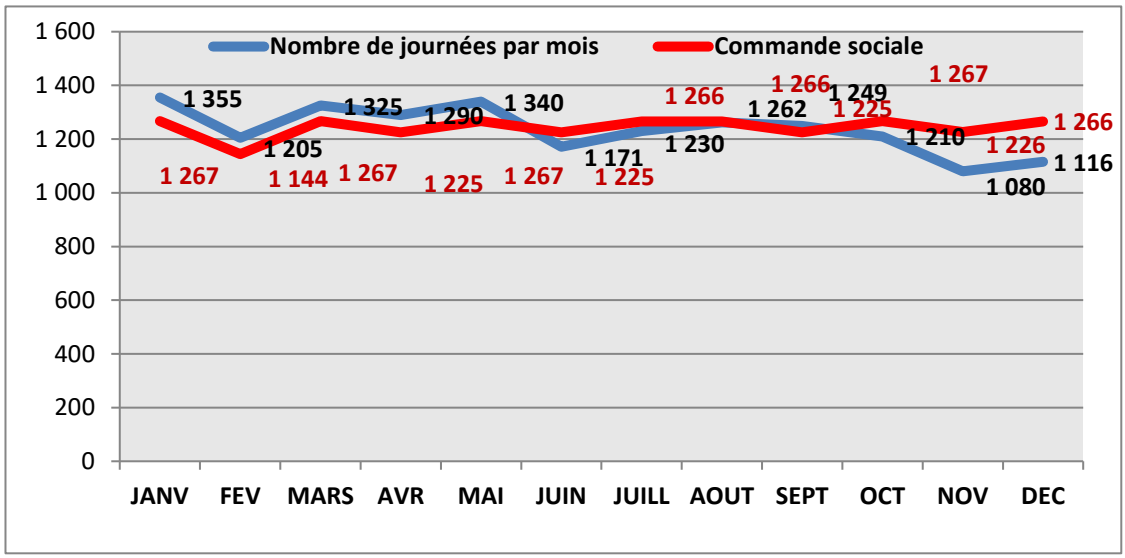

2020	Nombre de journées par mois	Commande sociale
JANV	1 355	1 267
FEV	1 205	1 144
MARS	1 325	1 267
AVR	1 290	1 225
MAI	1 340	1 267
JUIN	1 171	1 225
JUILL	1 230	1 266
AOUT	1 262	1 266
SEPT	1 249	1 225
OCT	1 210	1 267
NOV	1 080	1 226
DEC	1 116	1 266
Nombre de journées	**14 833**	**14 911**

La Maison d'Enfants les Guillemottes enregistre jusqu'à fin mai une activité supérieure à la commande sociale, puis tend à une baisse de l'activité entre mai et juin, due essentiellement à des sorties d'enfants arrivant en âge limite de placement et du nombre important de fin de mesure à l'accueil de Jour. Toutefois, l'équilibre des entrées/sorties permet de garder une activité mensuelle stable entre fin mai et août, pour finalement passer en dessous de la commande sociale car il n'y a pas eu de nouvelles admissions à partir de septembre, une conséquence de la Covid-19 et du confinement.

- **Nombre de journées par mois et pour l'année 2020 sur l'Internat :**

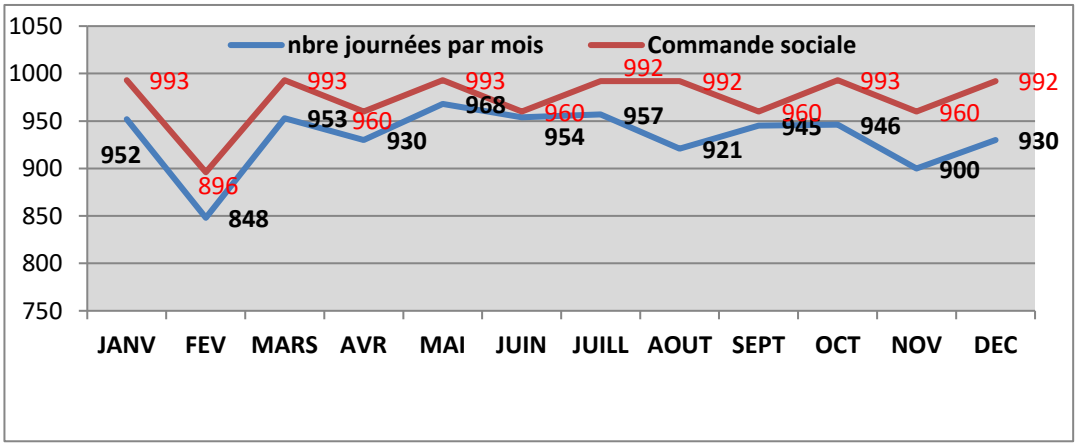

Nous observons un nombre de journées inférieur à la commande sociale durant toute l'année 2020.

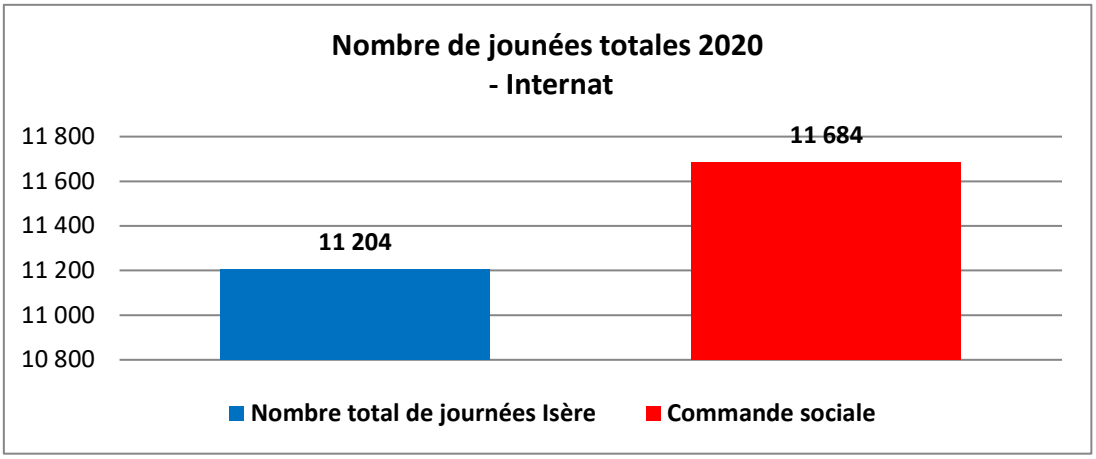

Nous observons un nombre de journées inférieur à la commande sociale durant toute l'année 2020, nous avons réalisé 11 204 journées, soit 8 journées de plus qu'en 2019 (11 196 journées).

Nombre de journées par mois et pour l'année 2020–Jeunes Majeurs :

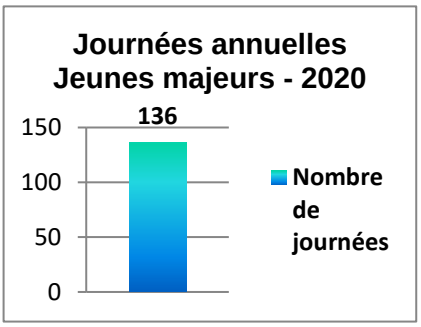

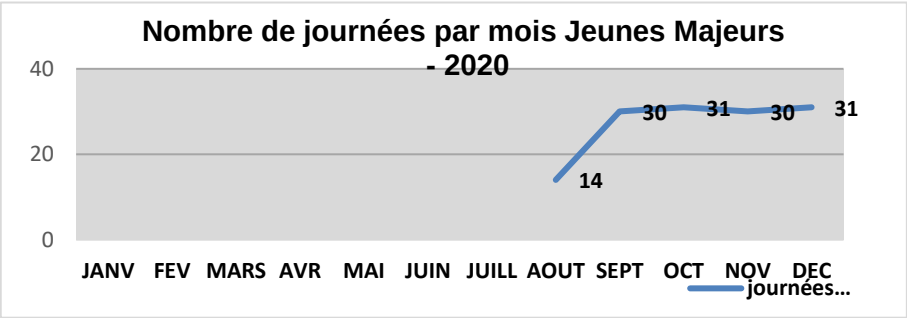

Ce dispositif est activé ponctuellement à la demande des territoires afin de répondre à des besoins spécifiques liés à un projet personnalisé.

Pour l'année 2020, ce dispositif a répondu aux besoins d'un jeune majeur.

La réalisation du projet de Résidence Sociale en partenariat avec Entreprendre et Humaniser la Dépendance sur le site des Guillemottes, ainsi que sur le cours Lafayette sera une réponse adaptée pour ces projets spécifiques où à leur majorité, les jeunes sortant de l'Aide Sociale à l'Enfance ont encore besoin de soutien pour mener à bien leur projet d'insertion socio-professionnelle.

Nombre de journées par mois et pour l'année 2020 Accueil Familial :

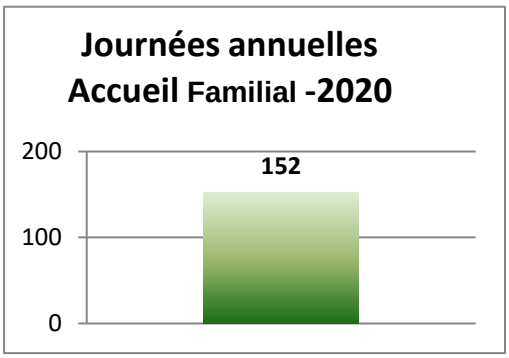

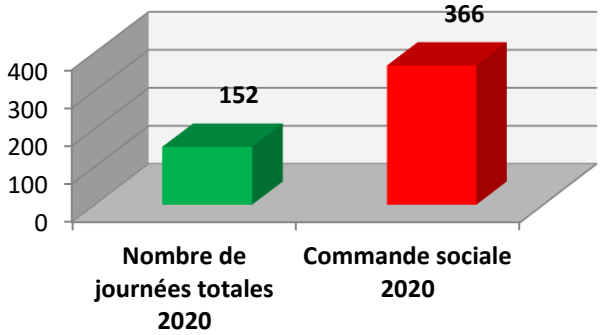

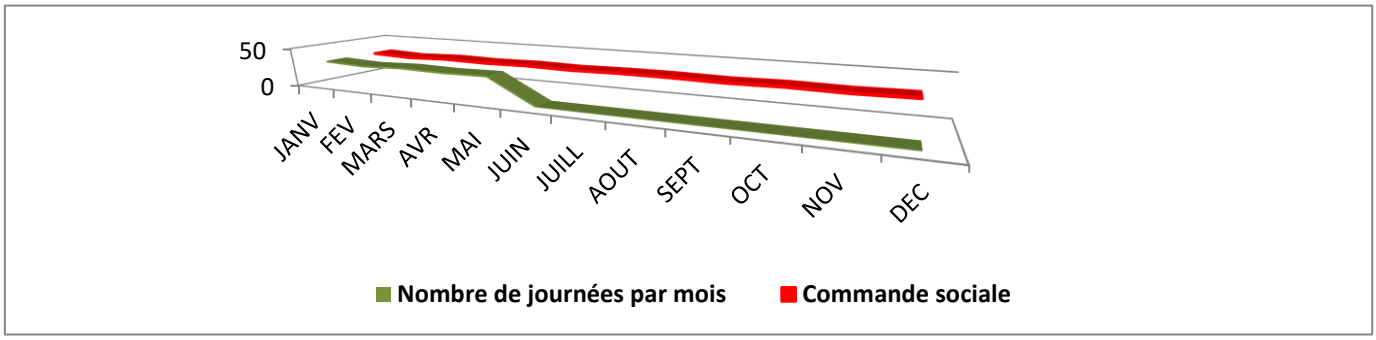

Nous constatons que le nombre de journées en Accueil Familial (1 jeune accueilli) est en dessous de la commande sociale, soit 214 journées de moins (199 journées de moins en 2019). En effet, nous constatons cette réduction suite à la démission de l'Accueillante Familiale pour raisons personnelles, qui a demandé un temps certain pour le recrutement d'un nouveau professionnel. Cette démarche de recrutement a abouti fin décembre 2020 avec une reprise d'activité de ce dispositif en janvier 2021.

Cet accueil particulier est une solution alternative et incontournable répondant à des besoins spécifiques repérés, et qui vient soutenir l'orientation de l'Association à vouloir faire vivre des espaces de prises en charge diversifiés.

Répartition par sexe des entrées 2020 à la Maison d'Enfants les Guillemottes

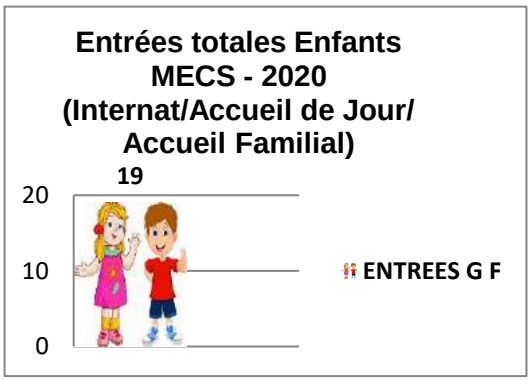

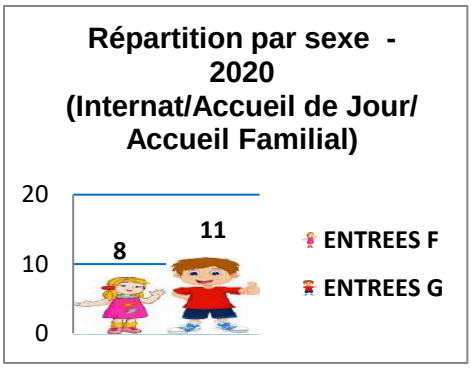

La Maison d'Enfants enregistre une augmentation de ses entrées pour l'année 2020, soit **19 entrées**, (17 entrées en 2019) avec une majorité de garçons pour cette année, **8 filles** et 11 **garçons** (8 filles et 9 garçons en 2019).

Répartition par sexe des sorties 2020 à la Maison d'Enfants les Guillemottes

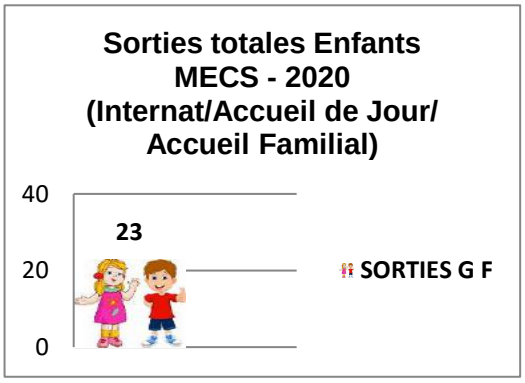

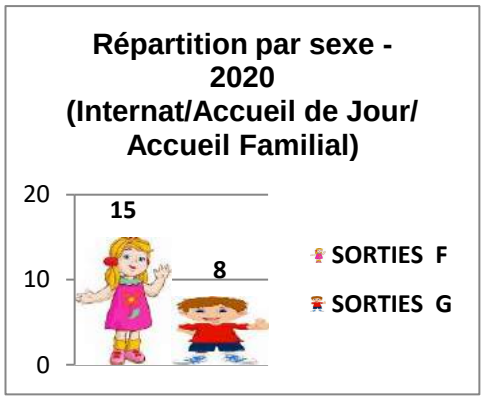

23 sorties définitives de la MECS ont été réalisées en 2020, **15 filles et 8 garçons**, tendance inverse à l'année 2019 (22 sorties, 8 filles et 14 garçons).

Répartition par âge des enfants accueillis à la Maison d'Enfants les Guillemottes (Internat/Accueil de Jour)

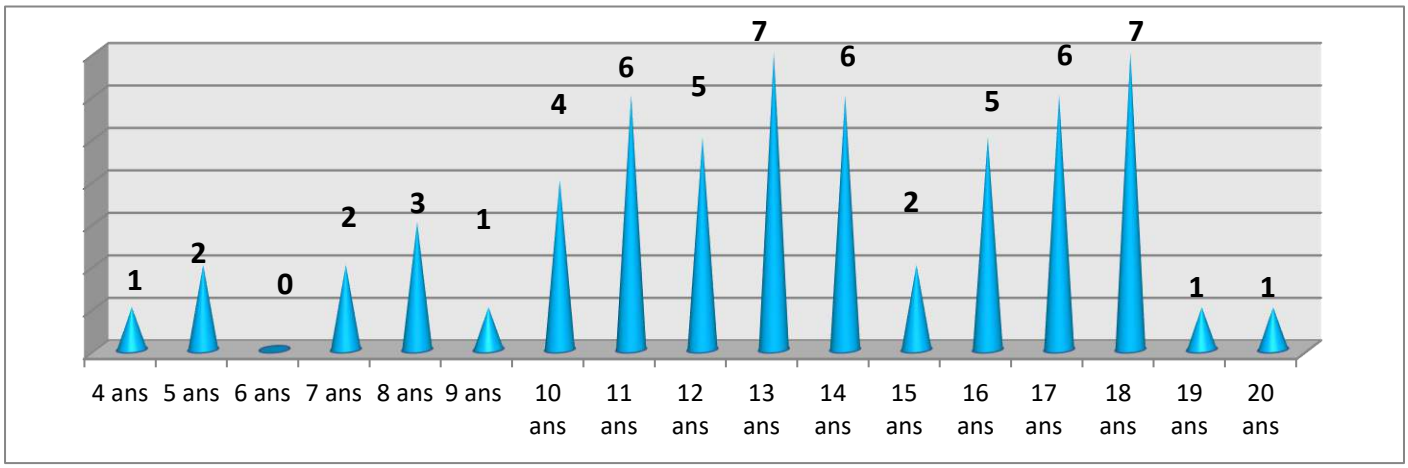

Nous observons une augmentation de l'amplitude des âges.
Pour l'année 2020 l'enfant le plus jeune accueilli a 4 ans, le plus âgé 20 ans, sachant que notre habilitation est l'accueil entre 4 et 18 ans. Cependant, malgré cet état de fait la moyenne d'âge pour l'année 2020 est en baisse par rapport à l'année 2019, soit 13,14 ans, 13,56 en 2019.

Typologie des mesures par sexe

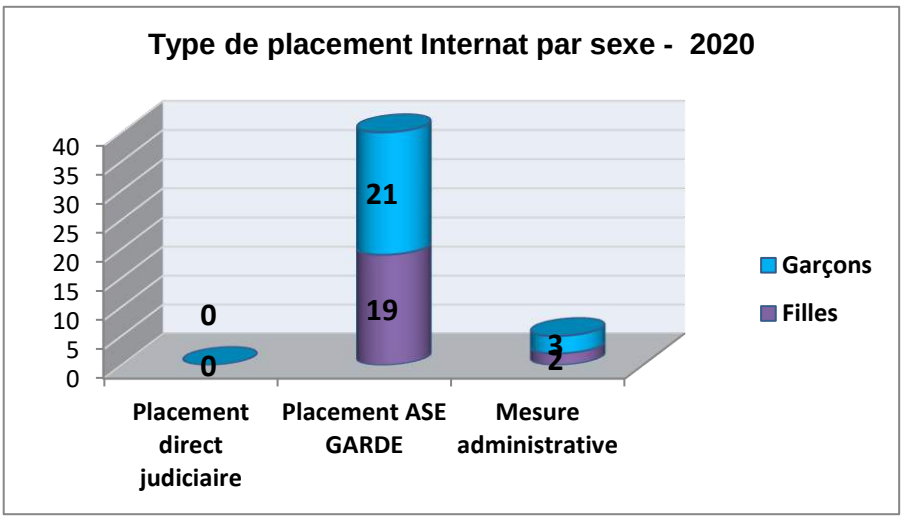

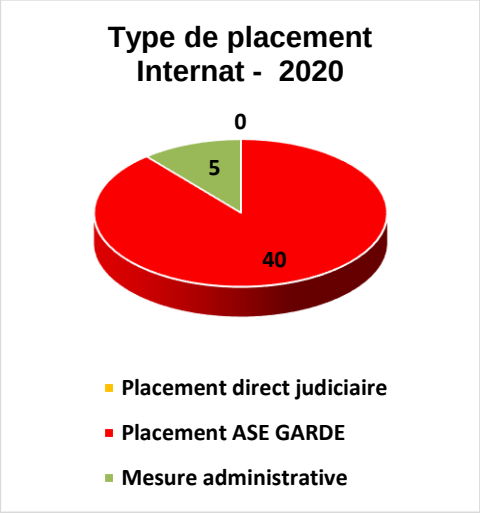

Nous constatons qu'au cours de l'année 2020, la majorité des mesures ont concerné les placements judiciaires indirects (ASE garde), de même qu'en 2019.

Les placements directs judiciaires sont réduits, volonté de l'Association qui souhaite privilégier sa collaboration avec les services de l'Aide Sociale du département.

Sur le dispositif d'hébergement sur l'année 2020, nous avons accueillis 45 enfants. Sur ces 45 mesures, seulement 5 étaient des mesures administratives.

▶ Origine géographique des enfants présents au 31 décembre2020

- **Les prises en charge du département de l'Isère, par mois :**

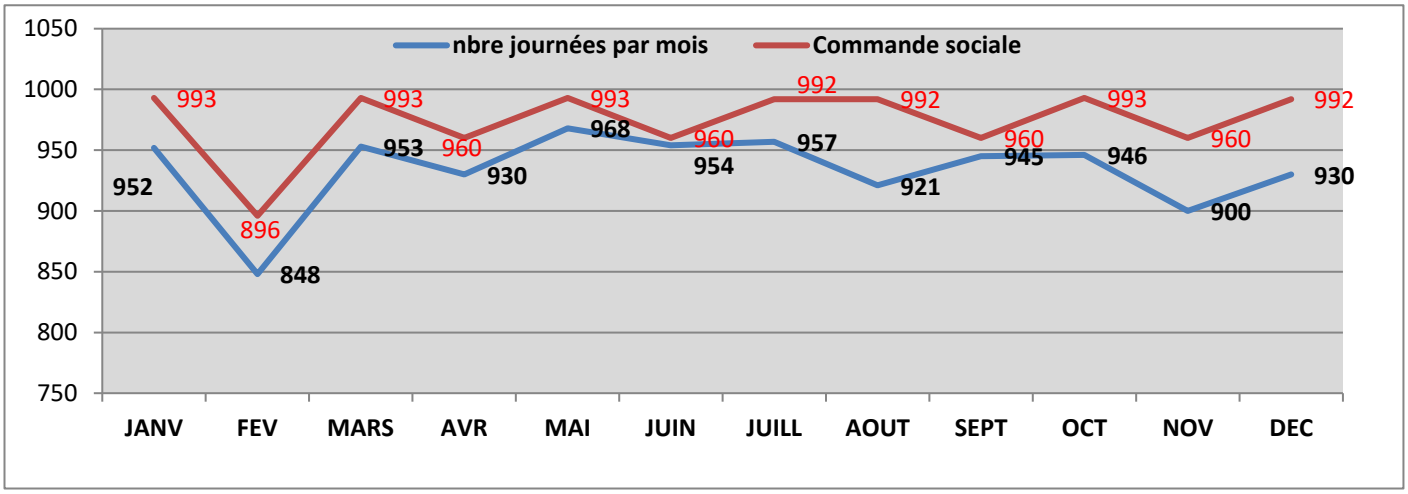

- **Les prises en charge département Isère/Loire par spécificité :**

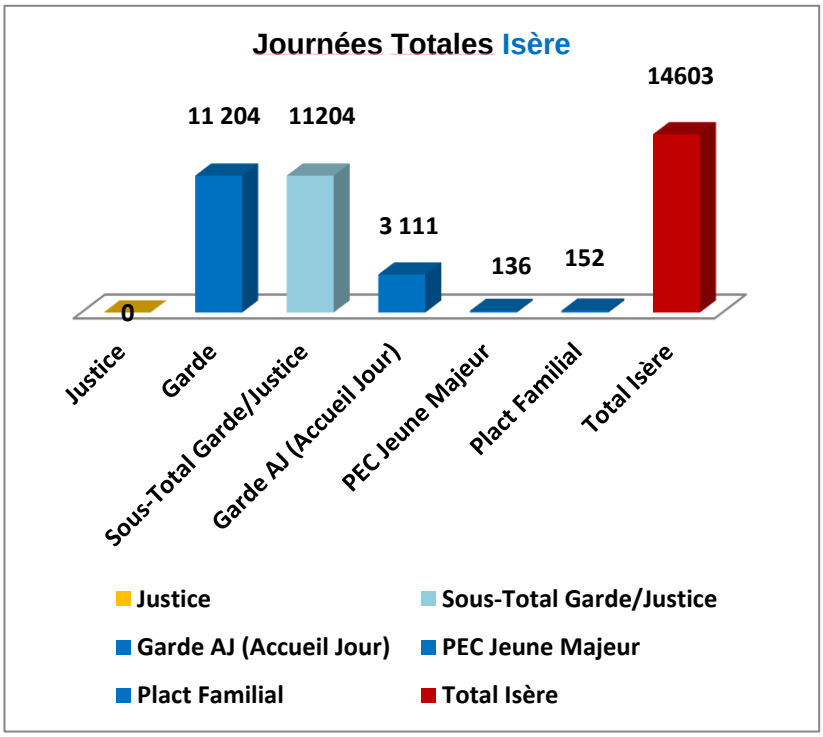

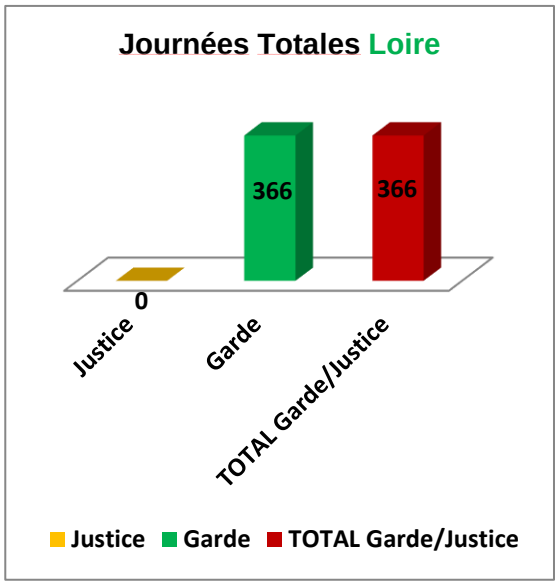

▶ **Représentation moyenne pour l'année 2020 prenant en compte les mouvements entrées/sorties par tranche d'âge et par département : Isère / Loire**

- **Isère :**

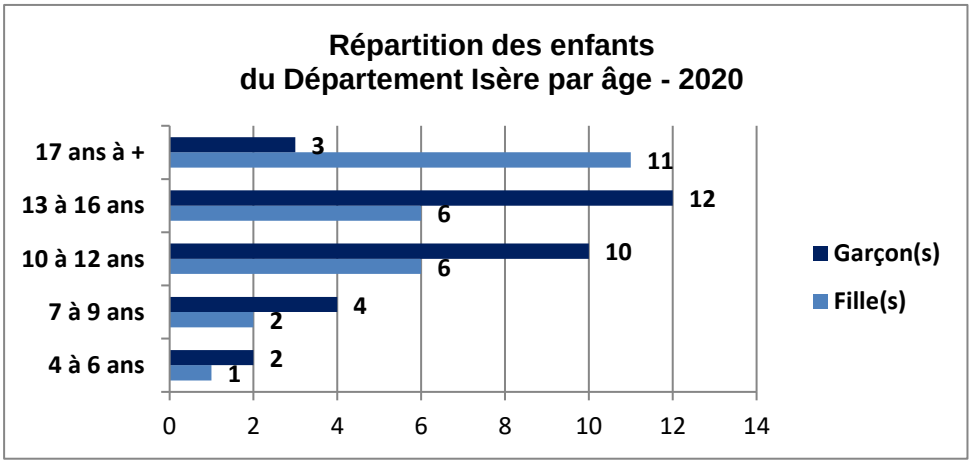

- **Loire :**

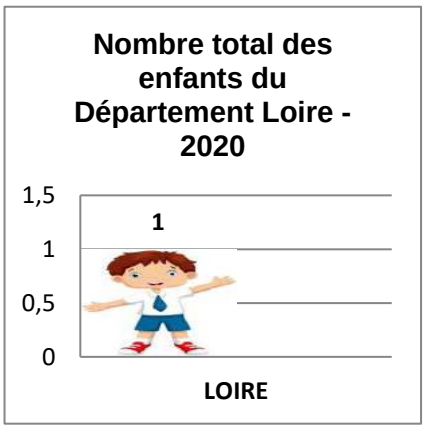

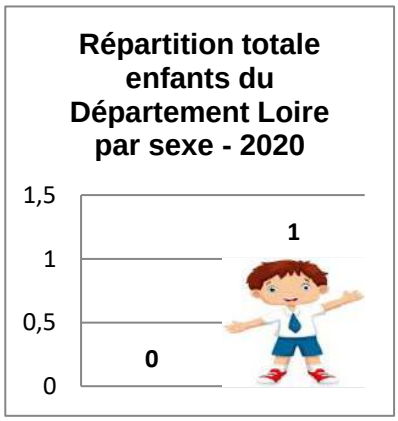

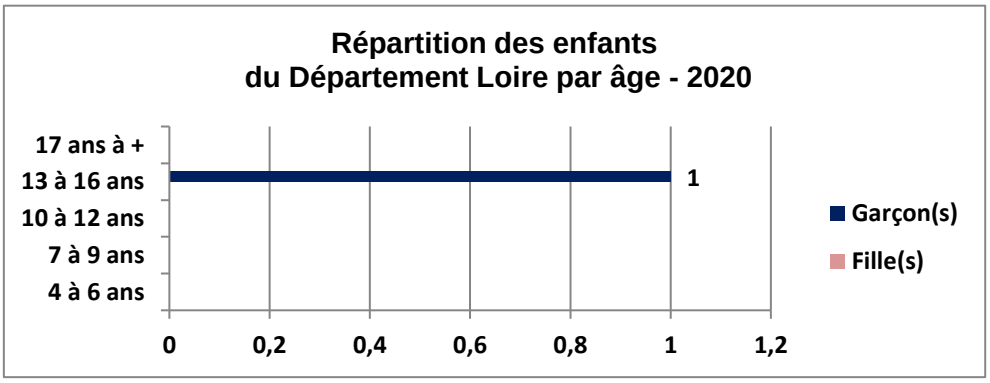

La majorité des enfants accueillis aux Guillemottes est suivie par les services du Département de l'Isère, 1 seulement est suivi par le Département de la Loire. La tranche d'âge la plus importante concerne les 13/16 ans. On constate également que 14 jeunes ont 17 ans à +.

Ce constat vient valider la pertinence de penser des dispositifs adaptés, permettant à ces jeunes proches de la majorité, d'acquérir des attitudes et compétences leur permettant d'accéder au droit commun concernant le logement.

Des projets dans ce sens, avec la création de studios proches de la Mecs des Guillemottes pour un public en voie d'insertion professionnelle âgé entre 16 et 17 ans révolus sont soutenus par l'Association OBP : ce projet n'étant pas retenu par le département, l'association OBP négocie avec Entreprendre et Humaniser la Dépendance pour pouvoir financer ce bâti, ouvrant des possibles pour l'activité de la Mecs.

II.2.PRESENTATION DU DISPOSITIF HEBERGEMENT (INTERNAT)

Comme il l'a été indiqué en introduction, la maison d'enfants les Guillemottes accueille les enfants sur le dispositif internat par groupe de vie.

Chacune de ces unités s'appuie autour d'items déclinés en objectifs définis comme suit : **(Cf. Annexe 4 : Règlements de fonctionnement des groupes)**

Groupe Farandole

- Accueillir et héberger l'adolescent.
- Assurer la sécurité matérielle, morale, psychique et physique de l'adolescent
- Favoriser l'évolution personnelle.
- Travailler avec la famille / travail de co-éducation / maintien des liens adolescents/parents.

Groupe Sans Souci

- Accueillir et héberger l'enfant dans les meilleures conditions.
- Etre au plus près des besoins physiques, affectifs et matériels des enfants pour développer leur autonomie afin de leur permettre d'exister.
- Engager et maintenir un travail de co-éducation avec les familles au regard des décisions judiciaires et de la commande sociale.

Groupe Soleillette

- Accueillir l'enfant : capacité du groupe à accueillir des fratries.
- Assurer une sécurité matérielle, physique, psychique et morale à l'enfant.
- Accompagner l'enfant dans son développement personnel en s'appuyant sur le projet personnalisé, afin de lui permettre d'utiliser ses potentialités et capacités.
- Maintenir des liens parents-enfants : travail de co-éducation.

Groupe Annexe

- Accueillir et héberger les jeunes dans une infrastructure indépendante des autres lieux de vie de la MECS.
- Favoriser leur autonomie.
- Travailler l'individualisation à l'égard de la famille.
- Préparer la sortie / Aider à l'émancipation.

- **Les prises en charge totales des départements Isère/Loire sur le dispositif Internat en 2020 :**

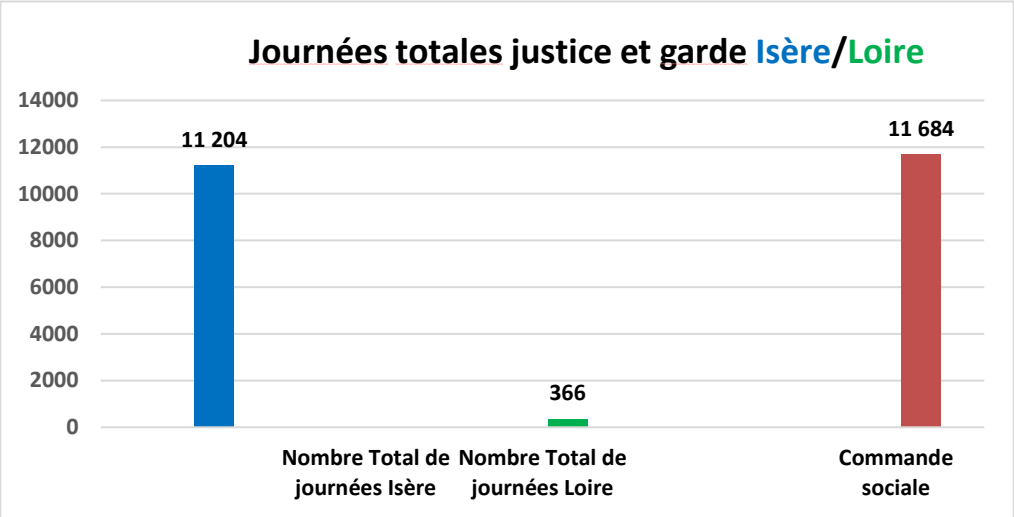

Commande sociale Isère 11 684 journées

Commande sociale Loire 0 journée

En ce qui concerne l'année 2020, nous avons réalisé **11 204 journées, soit 8 journées de plus qu'en 2019 (11 196 journées).**

- **Représentation des mineurs en début et fin de mois au sein de la Maison d'Enfants les Guillemottes sur le dispositif Internat / Séquentiel / Externalisé**

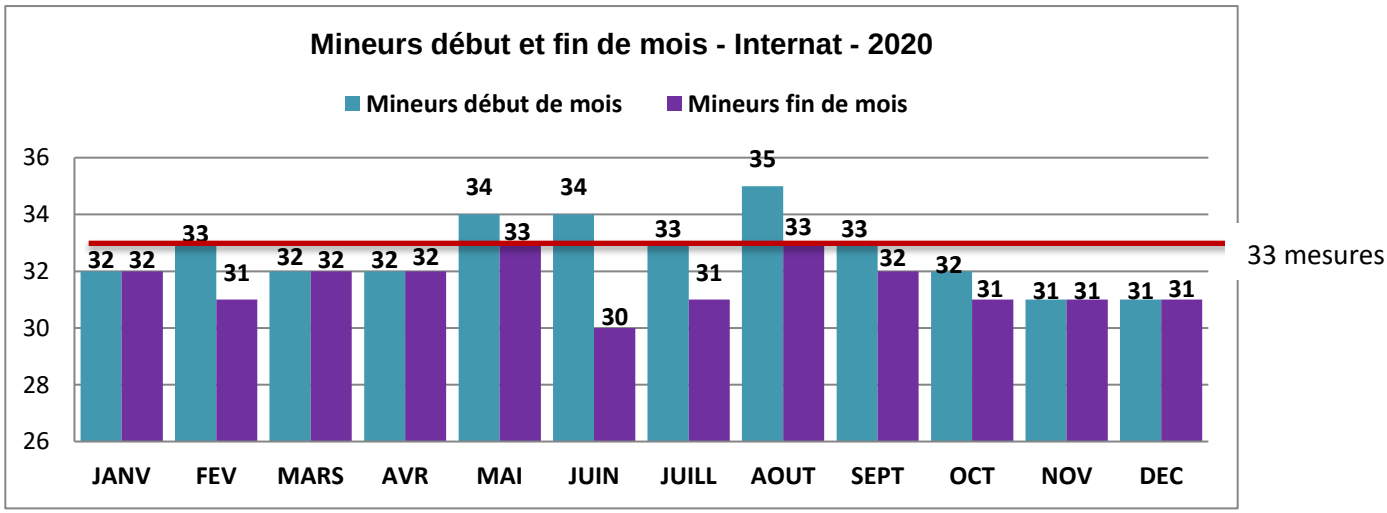

Ce graphique met en avant que le taux d'occupation demandé n'est pas atteint tous les mois de l'année, sur les mois de mai à juin cette baisse est liée à des sorties de jeunes ainsi que sur les mois d'août à décembre. Le rapport entrées/sorties (13 admissions/14 sorties) permet de rester au plus près de la demande sociale.

Répartition par sexe des entrées sur le dispositif Internat

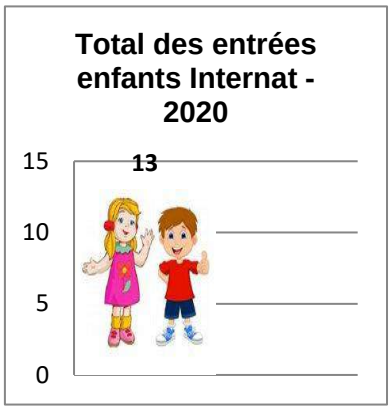

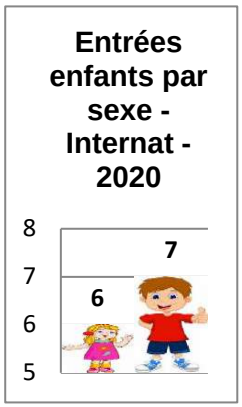

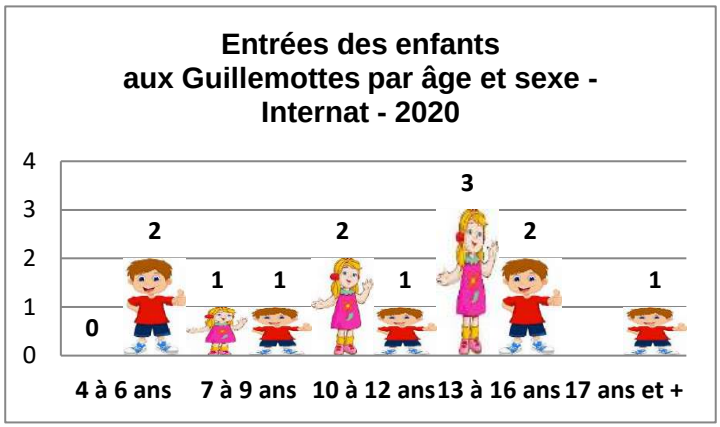

Répartition par sexe des sorties sur le dispositif Internat

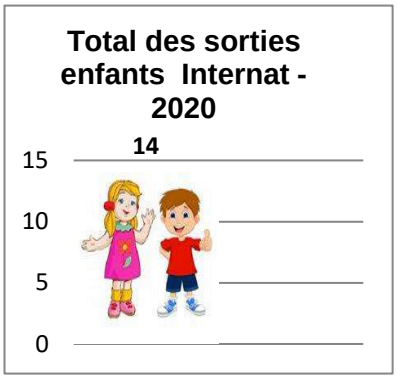

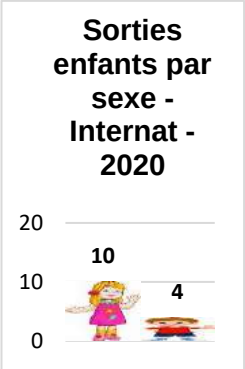

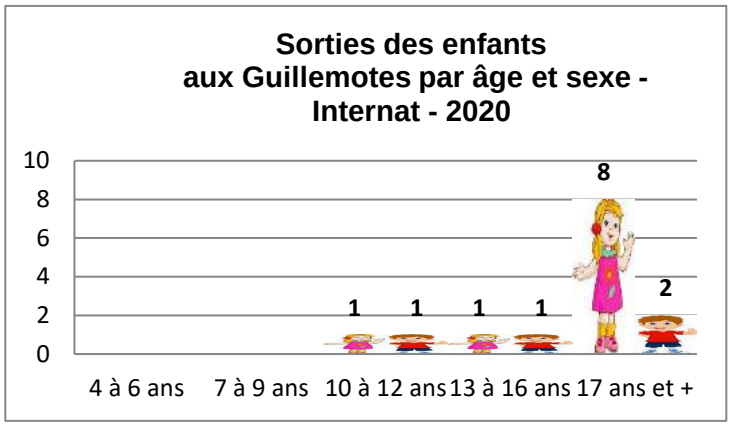

Nous notons **13 admissions** : 6 filles et 7 garçons en cours d'année 2020 (en 2019 : 16 entrées : 8 filles et 8 garçons) et **14 sorties** en cours d'année 2020 (8 filles et 10 garçons), sur le dispositif Internat (en 2019 : 18 sorties : 8 filles et 10 garçons).

Orientation des jeunes de l'internat à la sortie de la Maison d'Enfants les Guillemottes

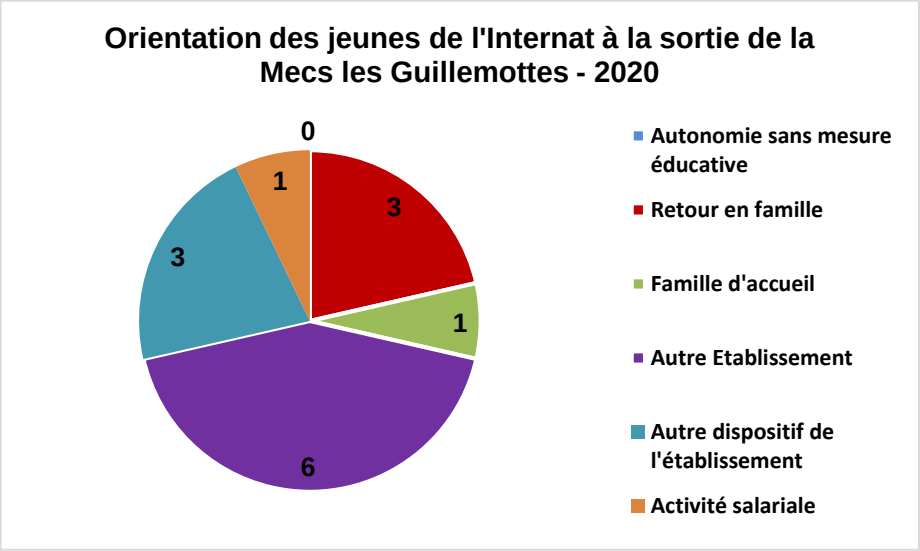

- Pour l'année 2020 nous observons que :

➢ Pour 3 enfants, le projet personnalisé orienté vers une restitution aux responsables légaux a abouti.
➢ Pour 6 enfants une orientation vers un autre établissement s'est réalisée
➢ Pour 3 enfants une orientation en interne vers un autre dispositif de l'établissement s'est réalisée.
➢ 1 enfant a été placé en Famille d'Accueil.
➢ 1 jeune est rentré dans la vie active et a signé un CDI.

- Il est à remarquer : aucun jeune n'est sorti de l'établissement en autonomie sans mesure éducative, effectivement, pour le jeune étant entré dans la vie active l'accompagnement proposé par l'ASE s'est poursuivi.
  Ce constat renforce l'idée qu'il est nécessaire de penser l'après majorité avec des dispositifs adaptés.

► Durée de placement en internat pour les mineurs sortis en 2020

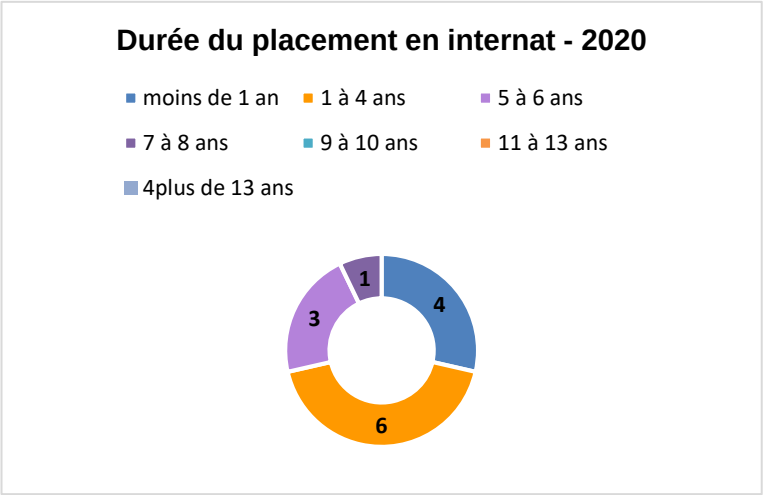

A durée de placement est principalement inférieure à 4 ans.

Les durées de placement, pour 2020 sont majoritairement de 1 à 4 ans, et de 5 à 6 ans. Nous constatons donc que les mesures pour certains jeunes ont été plus longues que pour celle de 2019. Nous notons que pour 3 enfants l'objectif du placement est une remobilisation des parents sur leurs fonctions parentales, aussi dans le cadre du projet personnalisé nous avons axé notre action sur un l'accompagnement massif et de courte durée. Cette stratégie a été efficiente et a permis à ces enfants de retourner vivre dans leur cellule familiale.

► Scolarité des mineurs sur le dispositif Internat

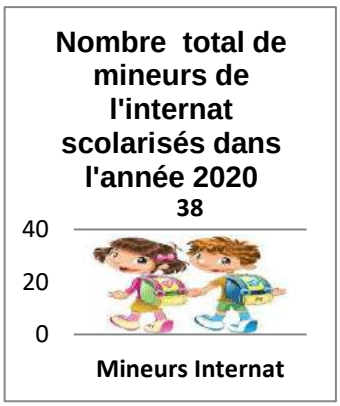

38 mineurs sont scolarisés, **4** en recherche d'emploi et **1** en emploi pour l'année 2020 (34 mineurs scolarisés en 2019).

Typologie des établissements scolaires fréquentés par les enfants accueillis à l'Internat

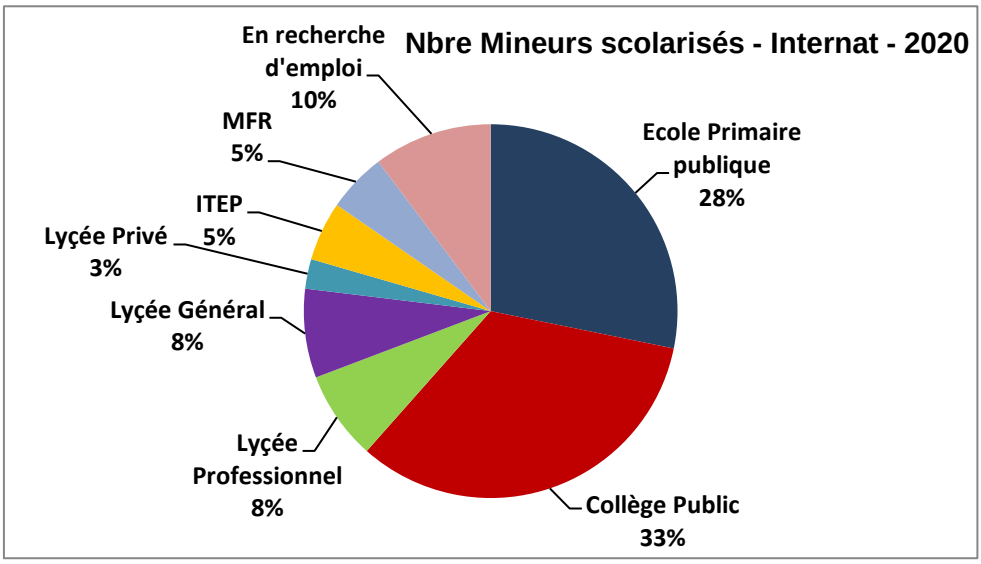

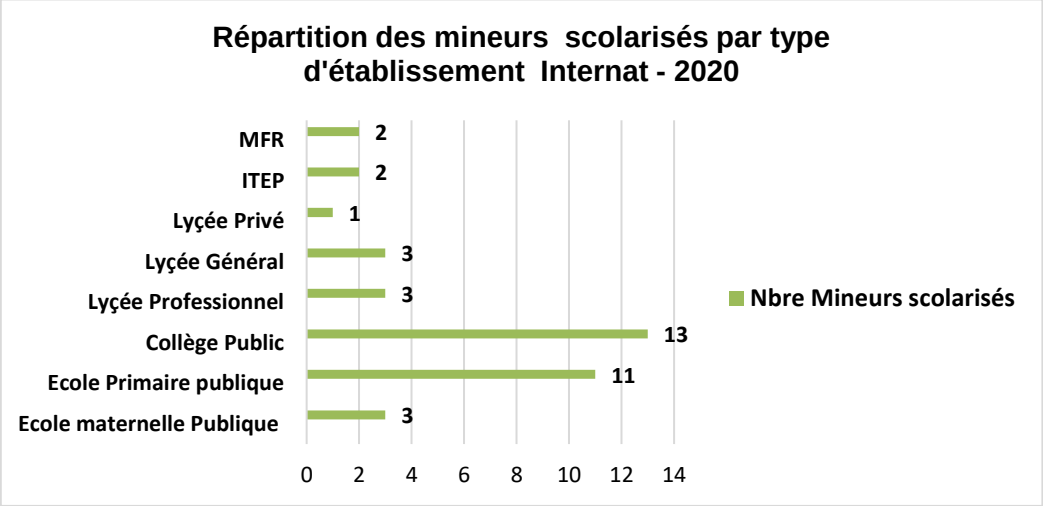

33 % des jeunes sont au collège, ce qui est cohérent avec la moyenne d'âge des 10/16 ans. On remarque cette année que 5 % sont en MFR et 28 % en école primaire (moyenne d'âge des 4/10 ans). 8 % des jeunes sont au lycée général.

- **Projets collectifs mis en œuvre sur le dispositif Internat au cours de l'année 2020, en lien avec la singularité de cette année imposant des périodes de confinement :**

► **Projet : S'en sortir sans sortir**

Finir ensemble[1] ?

C'est ici, au sein de la maison d'enfants, que j'ai perçu le point de bascule entre la normalité, le cours normal des évènements, celui avec lequel on s'habitue, celui qui devient presque une routine, si tant est que dans une telle institution il puisse y en avoir une, et l'inédit, l'improbable encore la veille. C'est dans un environnement entre ville et campagne que se déroule la scène. Les bruits de circulation se sont peu à peu tus, nous percevons subitement plus nettement le retentissement des sirènes lancinantes des secours. Elles ne sont pas forcément liées à la pandémie en cours. Mais mon inquiétude à ce sujet m'empêche de ne pas les associer. Le tintement des cloches des églises marquant le temps qui s'écoule est lui aussi plus discernable. C'est Francisco qui nous le fera remarquer à table. C' est sûr, il se passait quelque chose qui hier encore paraissait éloignée. Si bien qu'entre l'annonce de la fermeture de toutes les écoles le jeudi 12 mars pour le lundi 16 mars et celle d'un confinement plus rigoureux à respecter, décrété le 17 mars à 12h, nous nous étions déjà retranchés, en limitant au strict minimum les déplacements lors de ce week-end du 14-15mars 2020. Nous étions comme animés par une défiance maladive, face à un danger venu de l'extérieur.

[1] Confinement est basé sur l'étymologie latine cum/finir, finir ensemble.

De la nécessité de se protéger à la construction d'une cabane

Dès le vendredi 13 mars, quelques adolescents eurent l'envie de construire une cabane en bambou. Une des Cheffes de service les autorisa à la bâtir à un endroit défini : sur la rive opposée du ruisseau qui nous sépare du parking. Ils sentirent dans l'expression de cette offre comme un défi qui leurs fut lancé. « Elle nous l'a dit comme si elle pensait qu'on allait pas y arriver ! » Ce fut la phrase qui jalonnera toute la mise en œuvre de leur édifice. Cette phrase les tiendra pourtant jusqu'au bout, durant une petite semaine. Elle les avait endurcis, leur conviction fut sans faille. Surtout pour Yanis et Mathéo. Les deux frères, à la fois agacés, transformèrent le ton ironique par lequel avait été prononcée selon eux l'autorisation en une force. Mais ce désir de se mettre à l'abri, à l'écart, n'était-il pas lié avec l'actualité à laquelle ils accèdent ? Ce désir de « *bousculer les habitudes et les repères pour plonger dans un monde nouveau, permettant d'espérer la création d'un univers où pourrait naître d'autres productions imaginaires (…)* [2]» devenait incontournable.

Lors de leur chantier, en tant qu'adultes nous fûmes invités par eux afin de leur prêter main forte. Nous étions déjà à leur côté pour veiller à l'utilisation des outils mis à disposition (scie, marteau, bêche, sécateur). À partir de cette invitation des échanges plus féconds de savoir-faire eurent cours, ce qui non seulement accélérait l'exécution de certaines tâches mais aussi valorisait les uns aux yeux des autres. Chacun prit conscience qu'il y a toujours à prendre et à apprendre auprès de l'autre. En parlant en particulier avec Yanis, je m'aperçus qu'il regorgeait d'idées et d'ingéniosité et qu'il était imbibé des vidéos sur Youtube[3] de ce type qui construit piscines, habitations souterraines en pleine jungle avec des moyens ancestraux. Je n'avais pas encore perçu chez lui cet intérêt. Nous échangeâmes un moment en nous voyant déjà en train d'élaborer ces constructions fantasques.

[2] HOCINI, Faroudja, (sous la direction de), Jean-Louis Le Run, Catherine Potel-Baranes, *l'enfant et ses espaces*, édition érès collection enfances & psy, n°33, Ramonville Saint-Agne, 2006,166p.
[3] https://youtu.be/e-vZ_rBUCcw Mr. Tfue.

Ce qui se passait là, permit de voir se rassembler des enfants et des adultes. Si les deux frères avaient pris l'initiative, Mathis, Noah, Mathieu, Mario, Gianni, même Maxence se regroupèrent par moment pour se répartir le travail en fonction de son habileté, de ses compétences ou de sa force et de son ingéniosité. Cette initiative de construire une cabane symbolisait à elle toute seule ce qui advint : « *(…) d'autres manières d'être avec les autres et au monde »*[4]. Cette première réalisation ne devait être que la première d'une série qui allait prendre naissance dans l'esprit de certains, enfants comme éducateurs. J'y reviendrai.

L'animation dans les rues décrut, pourtant de quelques habitations sortaient des cris, autant d'expressions de la difficulté de rester ensemble.

Une force invisible nous a mis à distance

Quelle distance observée avec les enfants que l'on accompagne au quotidien ? C'est toujours une question qui me taraude. D'autant que depuis quelques jours, il m'est demandé de respecter une « distance sociale » dans les moindres gestes que je leurs adresse au fil de la journée. Très vite, les premières interrogations fusent. La première journée du confinement fut l'occasion pour le directeur d'intervenir auprès de chacun, enfants et adultes, pour souligner l'importance du respect de quelques consignes. De là, à nous de jouer avec tout ce que cela comporte de risques de faire ressentir à l'autre qu'il serait pestiféré. Nous avons convenu qu'un geste nouveau serait adopté, celui du toucher par le coude pour nous saluer en nous rencontrant. À table, le mètre devant nous séparer est souvent négligé par le simple fait des interactions entre moi et les enfants. C'est en ce moment que je mesure le nombre de moments où notre travail suppose d'être au contact direct avec l'autre. Que peut signifier au public que j'accompagne cet écart que j'adopte entre lui et moi si subitement ? Les réconforts par ce que l'enfant nomme « câlins » où il pourra s'agir de venir coller son visage contre moi, de sentir une main bienveillante sur l'épaule, d'un dernier geste tactile avant le coucher si infime soit- il, ou une marque d'affection au moment du lever, n'ont plus cours. Je supplante tous ces mouvements du corps avec la parole, je transpose ses signes faisant bords par d'autres : ce sont les mots que j'élabore à nouveau avec lui. Lui vient se rassurer différemment, en me sollicitant encore d'avantage par le parler plutôt que par le faire. Ici, les mots façonnent notre vivre ensemble. Le nom et l'objet ne sont reliés avant tout par convention. Il n'y a rien d'obligatoire. Lewis Carroll fait apparaître cette idée par Alice lorsqu'elle pose la question à Heumpty Deumpty :

« *Est-il absolument nécessaire qu'un nom signifie quelque chose ? S'enquiert, dubitative, Alice.*

Évidemment, que c'est nécessaire répondit, avec un bref rire, Heumpty Deumpty, mon nom à moi signifie cette forme qui est la mienne, et qui est, du reste, une très belle forme. »[5]

« Lorsque moi j'emploie un mot, répliqua Heumpty Deumpty d'un ton de voix quelque peu dédaigneux, il signifie exactement ce qu'il me plaît…ni plus ni moins.

La question, dit Alice, est de savoir si vous avez le pouvoir de faire que les mots signifient autre chose que ce qu'ils veulent dire.

La question, riposta Heumpty Deumpty, est de savoir qui sera le maître…un point c'est tout. »[6] Dans la circonstance le maître mot est déchu, nous en sommes devenus les leurs.

[4] HOCINI, Faroudja, (sous la direction de), Jean-Louis Le Run, Catherine Potel-Baranes, *l'enfant et ses espaces*, édition érès collection enfances & psy, n°33, Ramonville Saint-Agne, 2006,166p.
[5] *De l'autre du miroir et de ce qu'Alice y trouve*, (1872), Lewis Carroll, *Tout Alice*, Garnier Flammarion, Paris, 1979, p.276, 446p.
[6] Lewis Carroll, *Tout Alice*, op. cit. p. 281.

Les mots nous tiennent sans que nous ayons à nous accrocher, à nous agripper d'une façon ou d'une autre. Le mode langagier est celui qui prime, c'est celui qui nous reste, pour continuer à tisser les liens. Le toucher du coude est devenu le Corona-câlin, « mais le cœur y est » disent certains.

Ce lien se renforce par la médicalisation de la structure. Tous ces gestes minuscules, au combien important, à l'image de la prise des températures deux fois par jour nous met, de façon obligée, en relation. Cet acte répété est un signe fort d'attention de notre part envers les enfants. C'est ainsi qu'il se vit auprès de chacun. Il va de soi, peu importe ce qu'il s'est passé en termes de discordes, de tensions qui l'auraient précédé. Le besoin de s'assurer de sa bonne santé, la perception de ce geste attentionné l'emporte en autant de points d'attache entre les enfants et nous. Dans un contexte de défiance individuelle face à cette part invisible que constitue le virus, par ce contrôle matin et soir de leur état de santé une source de confiance semble avoir pris le dessus.

L'animation dans les rues décrut, pourtant de quelques habitations sortaient des cris, autant d'expressions de la difficulté de rester ensemble.

L'école est finie

La partie pédagogique nous a été attribuée comme à tous les parents dont les enfants sont restés au domicile. Pour ce faire, l'orthophoniste qui intervient au sein de l'établissement avec le soutien de ses deux filles à titre bénévole a mis en place un pôle école. Selon le niveau, l'aptitude de chaque enfant, les horaires ont été aménagés. Une heure par jour en dehors du mercredi et du week-end pour les uns, d'autres y seront accueillis un peu plus de deux heures, principalement le matin mais aussi l'après-midi selon la situation. Depuis la deuxième semaine du confinement, les enfants s'y rendent plutôt volontiers. Ici s'expriment au fil du temps les véritables motivations pour se rendre habituellement, qui à l'école, qui au collège, qui à l'ITEP. Elles sont rarement en lien avec la question purement scolaire, mais bien plus avec le désir de socialisation, de rencontres à l'extérieur avec des ami-e-s ou des membres de leur famille. Pour l'un l'école en interne lui permet d'enfin pouvoir travailler au calme, l'autre la possibilité de se réveiller plus tard, enfin le sentiment de se trouver moins en concurrence ou de n'être pas moqué pour ses difficultés est l'essentiel. Nous pouvons vraiment nous demander si le choix que nous faisons de les pousser habituellement, tous sans distinction, dans des structures les enrégimentant à tous prix, dans un système scolaire étant souvent peu attentif aux réels écarts que ces enfants vivent, est fondamentalement nécessaire, et s'il ne s'agit pas, en opérant ainsi, juste une manière de nous leurrer sur son efficience. J'ai vu passer depuis le début du confinement des réflexions sur le creusement des inégalités scolaires dû à la scolarisation à distance.[7]Ces interventions ciblent les enfants au domicile parental. Mais cette question des inégalités scolaires n'a- t-elle pas déjà été largement démontrée, étudiée depuis des lustres (Pierre Bourdieu, Bernard Lahire et bien d'autres) [8] ? Fondamentalement, pourtant, elle n'a jamais été résolue, y compris à petite échelle. Dans une ville comme Vienne, il suffit d'examiner le fossé qui existe déjà dès les classes de primaire selon l'endroit où se trouvent scolarisé l'enfant. Mais il n'est ici pas question des enfants en institution. Nous savons pertinemment que, confinement ou pas, les enfants que nous accompagnons sont le plus souvent dé-classés. Cette période que nous traversons pourrait être l'occasion de nous interroger sur la pertinence d'autres possibles quant à des formes d'apprentissage autres que par l'école,

[7] Notamment Philippe Meirieu, Libération, 24 mars 2020, *École à la maison, ça passe ou ça classe.* Bernard Lahire, https://www.nouvelobs.com/societe/20200403.AFP5170/confinement-la-discontinuite-pedagogique-exacerbe-l-inegalite-des-chances.html

[8] , http://osonscauser.com/legalite-des-chances-a-lecole-nexiste-pas-bourdieu-passeron-sociologie-01-osonscauser/ ,
, BOURDIEU P., PASSERON J.-C., *Les héritiers. Les étudiants et la culture,* Paris, Éds. de Minuit, 1964, Bernard Lahire (sous la dir.), *Enfances de classe, De l'inégalité parmi les enfants,* Seuil, Paris, 2019, 1229p.

cette école vécue trop souvent comme violence, source de chagrins[9], ne serait- ce que par la concurrence qui y est instaurée, où ces enfants pour la plupart gardent cette idée qu'ils n'y parviendront jamais. N'y aurait- il pas à inventer autre chose à partir de l'expérience inédite que nous traversons, d'autant qu'avec les nouvelles technologies de communication, à condition d'y introduire de l'inventivité et de l'intelligence tout semble permis[10] semble-t-il. Il suffirait donc d'y être contraint par la nécessité de se sauver.

Toujours est-il que la plupart des enfants et des jeunes, pour qui l'école rime avec échecs, violence de la pression de la réussite escomptée, objectifs rarement atteints, ceux-là ont retrouvé le sourire pour franchir le seuil de cette classe malheureusement éphémère. L'école n'est pas finie, elle est réinventée.

L'animation dans les rues décrut, pourtant de quelques habitations sortaient des cris, autant d'expressions de la difficulté de rester ensemble.

La cour entre kermesse et échoppe

Les après- midis la cour de la maison d'enfants prend une allure de kermesse, ou de ces recoins des vieux centres des villes où s'étalent les devantures des échoppes des artisans. En effet, le climat exceptionnellement beau durant les quatre premières semaines aidant, après le temps du repas de midi, les animations émergent : celles à l'initiative des enfants et des adolescents, celles proposées par des membres de l'équipe éducative. Un chamboule-tout ici dont les projectiles auront été confectionnés par les lingères à base de vieilles chaussettes, et les boîtes de conserve provenant de la cuisine, amusera en mesurant l'habileté et l'adresse de celles et ceux qui s'essayeront. Les vélos, trottinettes, skates occuperont un grand nombre à faire des circuits interminables autour de la rangée de tilleuls centenaires. C'est aux abords de cet espace qu'à l'initiative de quelques éducateurs et de l'homme d'entretien, après avoir entendu l'intérêt qu'avaient exprimé Gianni et Mario pour une telle réalisation, qu'un tipi géant en bambou a été érigé, ainsi qu'une passerelle à partir de la même matière.

Une roue à eau est en gestation. Les tables de ping-pong se déploient à leur tour et permettent aux plus aguerris de marquer des points. Celles et ceux qui s'initient, apprennent des plus habiles en les rattrapant très vite. Des jeux de société ou des ateliers de dessin sont organisés avec plus de calme, à l'adresse des enfants, non seulement par les éducateurs mais aussi par les maîtresses de maison. Plus loin, dans le coin de deux ailes de la maison, le bruit d'une ponceuse et d'une scie sauteuse, d'un marteau sur les clous, va attirer les regards. Mais que font-ils ? Un meuble-banc pour y ranger les chaussures de foot est assemblé à partir de bois de palettes. Curieux ou vraiment intéressés une dizaine d'enfants et de jeunes seront venus pour se risquer au maniement des outils, et surtout afin d'accélérer sa conception.

[9] Daniel Pennac, *Chagrin d'école*, Collection folio Gallimard, Paris, 2009, 304p.
[10] Subitement les musées du monde furent accessibles pour le plus grand nombre : https://artsandculture.google.com/partner

Deux après-midis jusqu'à maintenant auront permis de confirmer et d'affirmer les capacités de certaines aînées à animer un jeu de piste grandeur nature en exploitant tout l'espace environnant de la propriété, ainsi qu'un cache-cache géant. Chacun y met du sien selon ses propres appétences. Des pôles d'attraction invitent les enfants et adolescents à se risquer, sans avoir à craindre le jugement. Ils se situent par rapport à eux-mêmes. C'est ainsi que deux ou trois d'entre eux ont réussi à monter sur un vélo pour la première fois,

que d'autres émettront des idées de bricolage à partir de ce qu'ils voient se réaliser. Les membres de l'équipe éducative se découvrent sous un autre jour en laissant dévoiler des talents cachés. Les cuisiniers accueillent durant cette période un des jeunes ayant choisi cette voie de formation. Ça lui permet de rester dans la pratique et de valider quelques examens pour son année. Il est valorisé aux yeux de tous, d'autant qu'il confectionne, à la demande des professionnels, une partie des plats et des desserts Ensemble ils agrémentent le matin d'une Pause-café ainsi que l'après-midi d'un goûter fait Maison pour tout le monde.

L'animation dans les rues décrut, pourtant de quelques habitations sortaient des cris, autant d'expressions de la difficulté de rester ensemble.

Du lieu de « dépoz »

À l'initiative de la direction, après avoir entendu l'expression, au sein de l'équipe éducative, d'un sentiment d'abandon, un temps de croisement de chacun, un temps de rencontre, a été mis en place. C'est au moment où le passage de relais se déroule en temps normal. Chacun amène ce qui s'est déroulé jusqu'à la mi-journée, ce qu'il envisage pour la suite de la journée. Les difficultés rencontrées et les succès de ce qui a été entrepris sont abordés. La présence des cadres du directeur sur ce temps permet une représentation forte d'une mise en commun de « *chaque-un* » pour donner une couleur d'ensemble. L'anthropologue Bruno Latour souligne à propos du virus qu'il « *n'a pas d'autres capacités que de point à point, de personne à personne, de pixel à pixel, mais néanmoins il dessine une figure globale.* [11]» Juste avant il précise que en respectant les gestes barrières *« chacun de nous, en restant chez nous, nous intervenons, nous redessinons une forme d'action globale »*. Suivant le même mouvement, le confinement dû au virus favorise ici cette implication de « *chaque-un »* pour favoriser une dynamique d'ensemble féconde, où les uns et les autres trouvent à s'exprimer dans leur meilleure manière de faire. Cette présence, y compris des membres de l'équipe de direction, durant ces temps repérés vient atténuer le rapport hiérarchique par l'illustration concrète, en s'affichant à la rencontre des autres, que nous traversons des préoccupations similaires et communes. Les enfants entreprennent alors leur après- midi autour de nous, tout en percevant cette rencontre.

L'animation dans les rues décrut, pourtant de quelques habitations sortaient des cris, autant d'expressions de la difficulté de rester ensemble.

Je laisse le temps au temps et du temps à l'espace

J'aborde les journées depuis quelques semaines au rythme du quotidien avec les enfants en leurs laissant une latitude pour s'emparer ou plutôt afin d'habiter leur lieu d'existence. Ils parviennent ainsi à l'explorer à y laisser une marque de leur part. Lorsqu'ils sont partants pour tondre l'herbe du terrain de foot (Mathieu, Francisco, Mario, Gianni, Shanel, Noah…) j'instaure les conditions afin cela soit rendu possible. Je les ai entendu échanger entre eux par rapport à cette envie de leur part d'améliorer leur cadre de vie, ici de jeu, et plus encore de leur souhait de s'organiser pour intervenir (dans le sens de *prendre part volontairement à une action, (…), y jouer un rôle, entrer en jeu*)**.**[12] En somme ils se montrent avec leurs capacités sous un jour où les regards des autres les mettront en relief, en valeur. Sur un autre plan, alors qu'à la suite de l'une de leurs explorations du lieu où ils vivent, parmi eux avec d'autres ils viennent me trouver pour nettoyer un réservoir d'eau le long du ruisseau, en rendant leur action faisable, en les accompagnant je leur permets ici le pouvoir d'agir. Tout comme autour de la tondeuse, ici en s'emparant de pelle, pioche, bêche, ils entreprennent, ils s'activent et laissent une trace de leur imagination. En y retournant, Mario me dira, depuis que nous avons travaillé l'eau est devenue plus claire.

[11] Bruno Latour, France Inter, L'invité du 8h20, 3 avril 2020, https://youtube/KtmmfWZb8Ww
[12] https://www.cnrtl.fr/definition/intervenir

De la lassitude au besoin d'échange avec l'extérieur

Fernand Deligny nous dit que « *cette petite parcelle tout à fait minuscule du globe terrestre où marchent et courent des enfants dont les trajets sont tracés, ligne d'erre, ne prétend pas ensemencer toute la surface et ne tient pas du tout à une globalité où l'absolu idéologique se retrouverait endémique.»*[13] Ce que nous faisons ici et maintenant n'est pas forcément transposable ni dans le temps ni dans l'espace. Ailleurs, il indique qu' « *une tentative n'est pas une institution en ce sens que la tentative est un petit ensemble, un petit réseau souple qui se trame dans la réalité comme elle est, dans des circonstances comme elles sont, allant même à la rencontre d'évènements assez rares, qui ne peuvent pas être créés arbitrairement. »*[14] Toute organisation s'enkyste très vite si elle n'est pas alimentée par ce qui vient au jour le jour, tout en étant persuadé que ce qui a fonctionné hier fonctionnera aujourd'hui. C'est peut-être ce que nous pensions à partir de cette nouvelle donne inédite. L'organisation du départ serait nécessairement pérenne. C'est en échangeant à ce propos au téléphone, avec l'intervenant en analyse de la pratique, ce qui nous octroie une écoute bienveillante venue de l'extérieur, qu'il m'est apparu important de s'inspirer justement de Deligny et de Freinet avec ses correspondances[15]. À notre façon, pour une raison sanitaire, nous sommes, les enfants et les professionnels, reclus derrière la délimitation de l'établissement où nous exerçons, tout comme eux le furent pour des questions d'absence de voies de communication. À leur manière, nous nous sommes dit qu'il s'agissait de nous nourrir d'autres expériences en cette période si particulière, de faire sentir aux enfants et aux éducateurs que nous n'étions pas isolés dans cette situation tout en les faisant s'exprimer au sujet de ce que nous vivions, ressentions. Une stagiaire parmi nous s'est emparée de cette idée et a entrepris cet échange. Il pourrait se multiplier, se prolonger, car outre toutes les peurs, les inquiétudes, par-delà les manques de gants et de masques ici et là qui furent et sont, à n'en pas douter, source de stress, les tensions interpersonnelles que cette crise a pu susciter, que ce soit entre les enfants, entre les adultes, ou encore entre les enfants et les adultes, il s'agit de mon point de vue de nous enseigner les uns et les autres, de ce que cette situation a produit dans nos pratiques, et de ce que nous pouvons en retenir pour la suite. En effet, « *on ne peut savoir, si après le confinement, les conduites et idées novatrices vont prendre leur essor (…)*[16], encore nous faudrait-il garder un enseignement de ce que nous vivons.

[13] Fernand Deligny, *Œuvres, Carte prise et carte tracée,* L'Arachnéen, Paris, 2007, p.138.
[14] Fernand Deligny, *Œuvres,* L'Arachnéen, Paris, 2007, p.705.
[15] C. Freinet, H. Alziary, (1945), *Les correspondances interscolaires*, B.E.N.P., n°32, éditions de l'Ecole Moderne Française, « *J'ai senti là, tout de suite, les possibilités considérables d'un tel échange : les enfants n'écrivaient plus pour eux-mêmes mais pour leurs correspondants (…)* »
[16] Edgar Morin, Le Monde du 19-20 avril 2020, pages idées, *Cette crise devrait ouvrir nos esprits depuis longtemps confinés sur l'immédiat.*

P.S : Nous l'appellerons du nom qu'elle porte sur une bague : Magalie. Elle nous a rejoints dès les premiers jours du confinement. Depuis elle ne nous a plus quittés. Malgré les tourments qu'elle a subis, infligés par quelques enfants faisant montre de trop d'affection possessive, se l'arrachant à qui mieux mieux, lui courant derrière. Elle s'est même pris un ballon à pleine vitesse, il est vrai qu'on ne se promène pas impunément sur un terrain de foot. Les enfants ont fini par adopter un savoir-faire avec elle, de sorte qu'elle n'hésite pas à les approcher, aucunement farouche. Ces derniers jours, lorsque tout le monde se retrouve à l'intérieur de la maison, elle s'aventure jusqu'à la porte d'entrée semblant ne pas comprendre que nous la laissions seule la nuit dehors. Les enfants, au fil des jours, lui prodiguent tous les soins adéquats, ils pensent également à la nourrir. Chaque matin c'est à qui trouvera le dernier œuf pondu. La poule, à sa manière, est confinée en trouvant refuge dans notre maison d'enfants malgré le tumulte orchestré au quotidien par les 26 enfants restés parmi nous durant cette période inédite. Elle donne à voir à elle toute seule tout l'intérêt que peut présenter la présence d'un animal au sein d'une structure comme la nôtre parmi les enfants, en terme d'évolution de leur savoir-être avec ce qui leur paraissait à priori étrange.

II.3. LE DISPOSITIF ACCUEIL DE JOUR – AEMO NIVEAU 4

Activité de l'Accueil de Jour au sein de la Maison d'enfants les Guillemottes en 2020 :

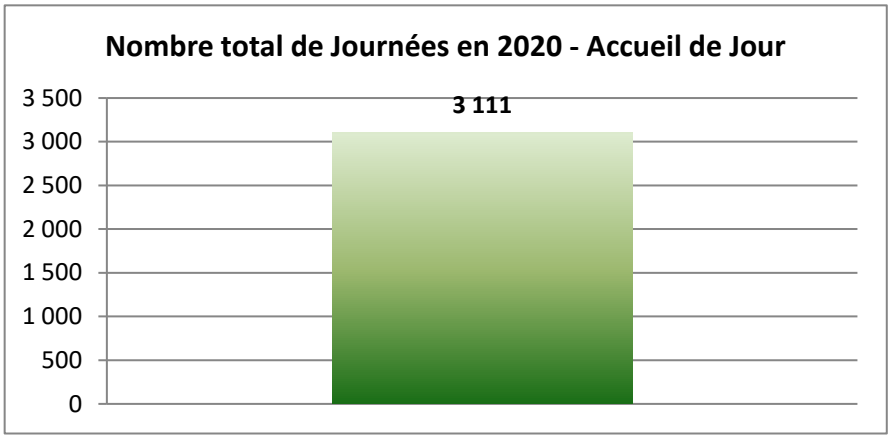

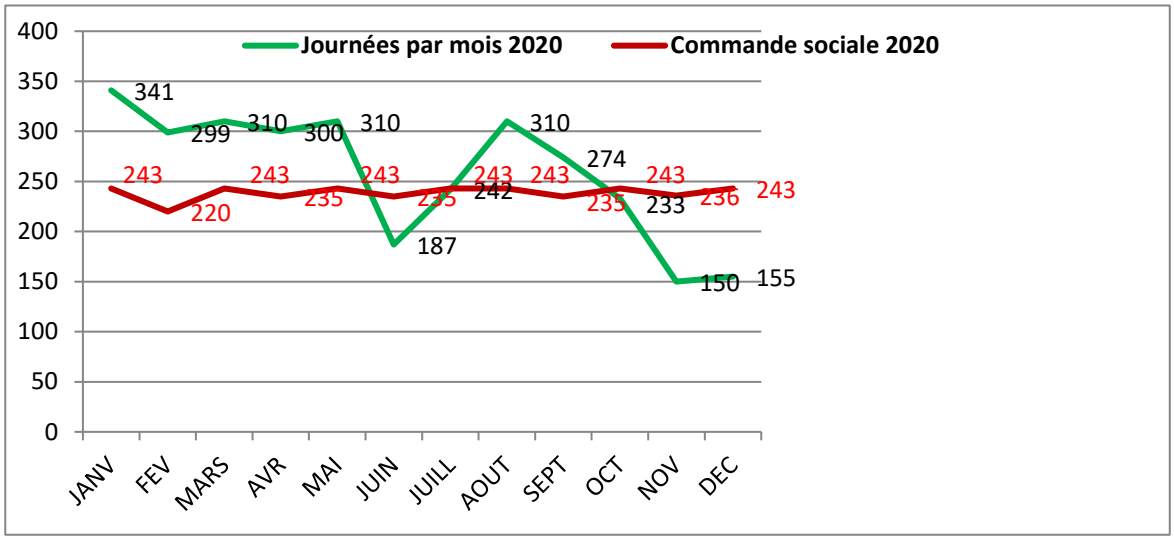

Pour cette année 2020, nous observons un taux d'occupation supérieur (3111 journées) à la commande sociale (2 862 journées), lié au nombre de mesures déjà en place de janvier à fin mai. Cependant, les fins de mesures arrivant à échéance entre les mois de juillet et décembre, ont fait baisser la tendance (12 jeunes sont sortis de ce dispositif). La baisse du mois de juin correspond à une régulation faite pour un jeune qui aurait dû sortir en mars et dont on n'a pas eu de dérogation. 2 entrées en juillet et 3 orientations de jeunes de l'internat vers l'Accueil de Jour ont permis de rehausser cette courbe, un temps, sur le mois de juillet.

Nous comptabilisons 3 111 journées pour l'année 2020, soit 1 216 journées de moins qu'en 2019 (4 327 journées).

Comparatif entre le nombre de journées réalisées et les attendus de l'autorité de contrôle et de tarification

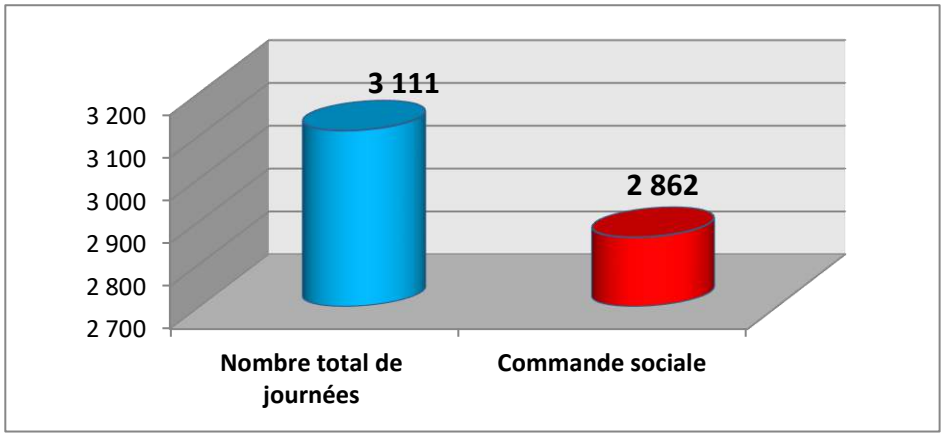

ACCUEIL DE JOUR

Mois	Journées mensuelles 2020	Commande sociale 2020
JANV	341	243
FEV	299	220
MARS	310	243
AVR	300	235
MAI	310	243
JUIN	187	235
JUILL	242	243
AOUT	310	243
SEPT	274	235
OCT	233	243
NOV	150	236
DEC	155	243
Journées annuelles 2020	**3 111**	**2862**

Ce maintien du nombre supérieur de journées pour cette année 2020 est la continuité de l'orientation de jeunes de l'internat vers le dispositif Accueil de Jour avec l'accord du Conseil Départemental soit, 432 journées. Les mesures arrivant à échéance pour ces jeunes dont l'âge maximum d'accueil a été dépassé soit 12 ans, ou pour ceux qui dans le cadre de leur projet personnalisé ont été orientés sur d'autres dispositifs, ont permis de faire converger les besoins inhérents à la demande sociale en lien avec ma commande publique.

Répartition des mineurs Accueil de jour sur l'année 2020

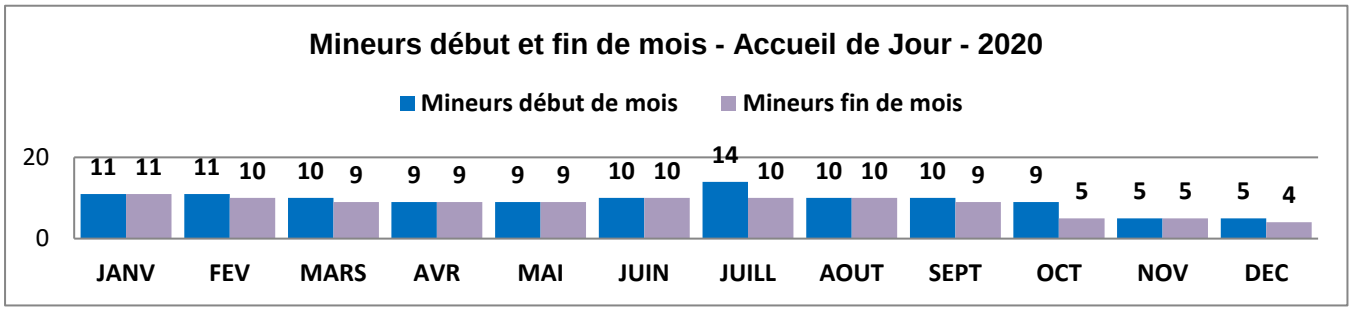

Il est a noté que de janvier à septembre nous avons été en suractivité sur ce dispositif, contraints par la nécessité de répondre à la demande sociale, depuis 2019 (mesures éducatives se terminant en 2020).

A ce jour, l'Accueil de Jour a une habilitation pour 8 mesures.

Pour toutes mesures supplémentaires, une dérogation a été validée par la DEJS.

Total des mineurs Accueillis à l'Accueil de Jour au cours de l'année 2020

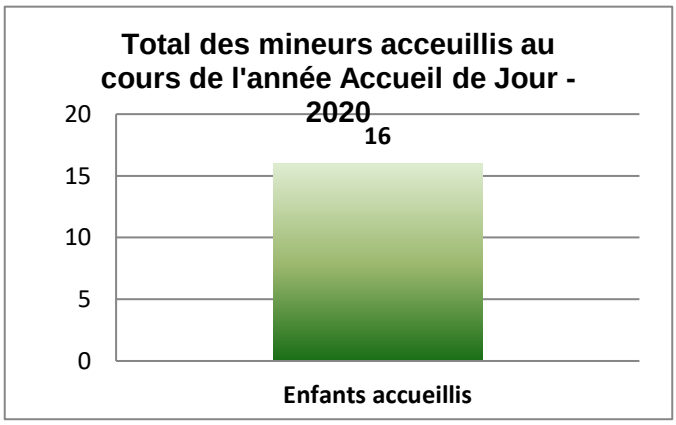

16 enfants ont été accueillis à l'Accueil de Jour au cours de l'année 2020 (18 enfants en 2019).

Typologie des mesures par sexe et par type de mesures

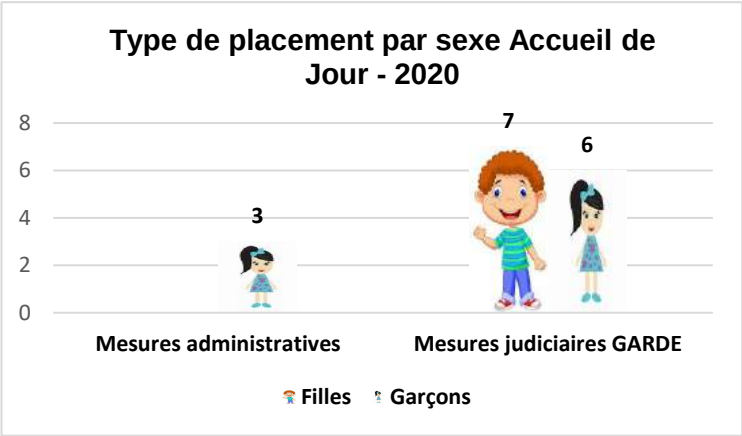

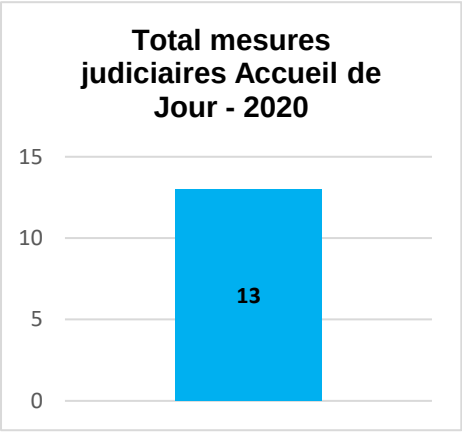

Nous notons l'augmentation des mesures judiciaires sur ce dispositif, due essentiellement à des passages du dispositif Internat vers le dispositif Accueil de Jour en lien avec le projet personnalisé de l'enfant validé par ordonnance du juge des enfants.

L'admission Accueil de Jour en 2020

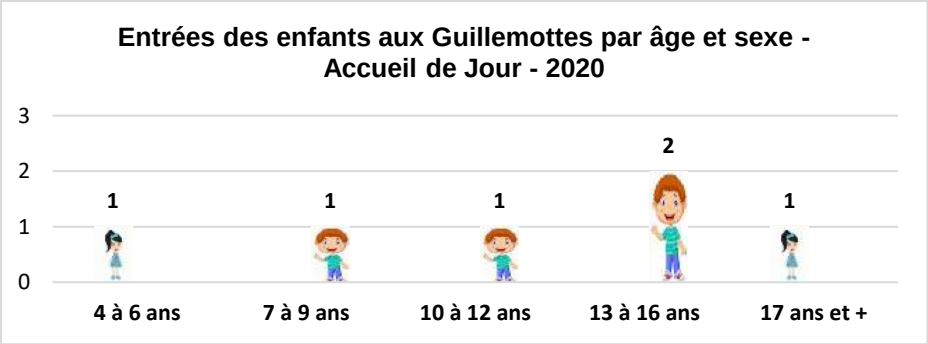

La tranche d'âge se situe entre **13 et 16 ans pour les entrées.**

Les sorties Accueil de Jour en 2020

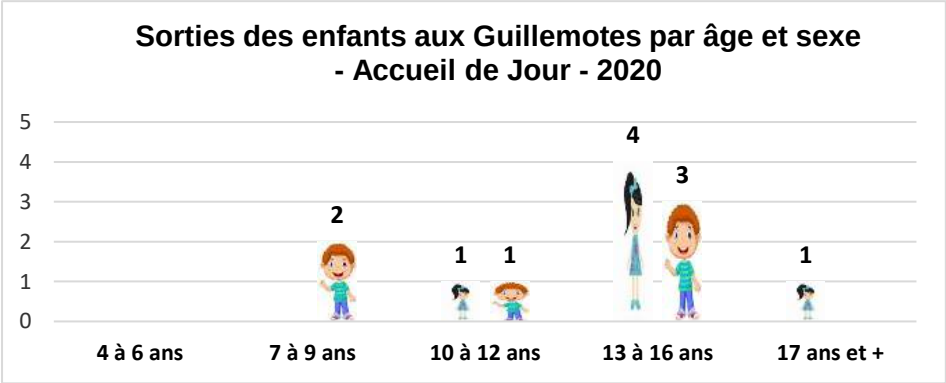

La tranche d'âge se situe entre **13 à 16 ans** pour les sorties.

Nous observons que la tranche d'âge des sorties se situe entre 13 et 16 ans, ce qui interroge notre habilitation concernant l'âge sur ce dispositif étant de 4 à 12 ans. Ce constat s'explique encore cette année car ce sont des mesures qui nécessitent un besoin de poursuite eu égard à la fragilité des situations et qu'il est compliqué pour les familles d'entendre que l'accompagnement de notre structure doit s'arrêter pour se poursuivre ailleurs, ceci afin de répondre à un cadre administratif s'imposant à nous.

Nous pensons qu'il est nécessaire de s'interroger sur cette habilitation, car l'expérience de la pratique nous enseigne qu'il est nécessaire pour que le dispositif réponde à la demande sociale de faire évoluer cette habilitation. Cette hypothèse nécessiterait d'être étudiée lors de l'évaluation du dispositif par la DEJS.

Orientation sur ces 3 sorties, au cours de cette année 2020

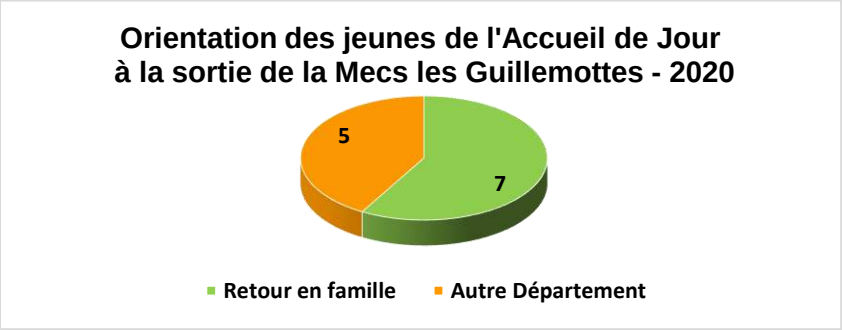

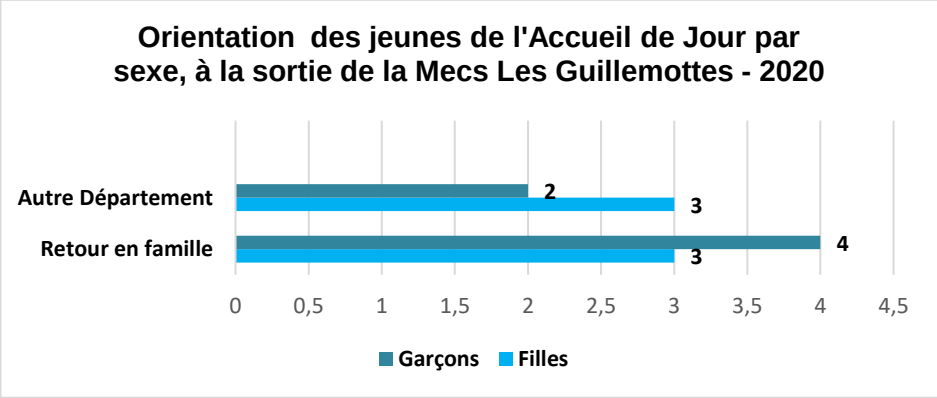

Le dispositif d'Accueil de jour est un dispositif de prévention au placement en institution, aussi l'objectif est le maintien du jeune dans sa cellule familiale.

Nous notons que **7 jeunes** (8 jeunes en 2019) sont retournés en famille (3 filles, 4 garçons).

Durée de l'accompagnement à l'accueil de jour pour les mineurs sortis en 2020

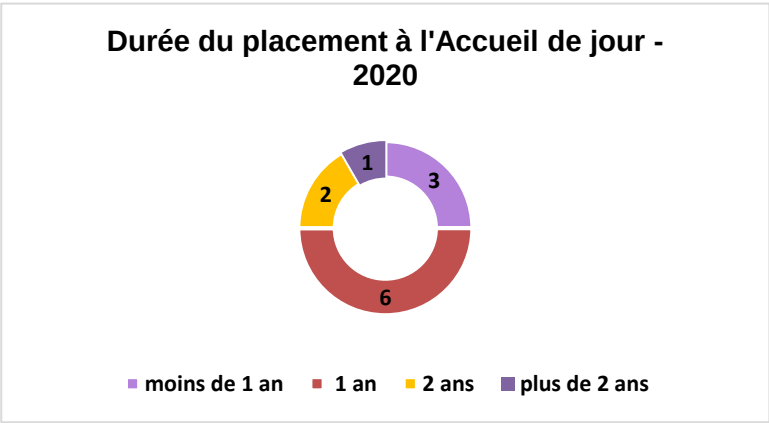

Les accompagnements pour l'année 2020 ont été de :

- moins de 1 an pour 3 enfants,
- 1 an pour 6 enfants,
- 2 ans pour 2 enfants,
- Pour plus de 2 ans, 1 enfant.

La durée de l'accompagnement sur ce dispositif est théoriquement de 24 mois maximum.
Ce graphique met en avant que sur au moins une situation il nous a nécessité une dérogation pour mener à terme l'accompagnement.

Scolarité Accueil de Jour

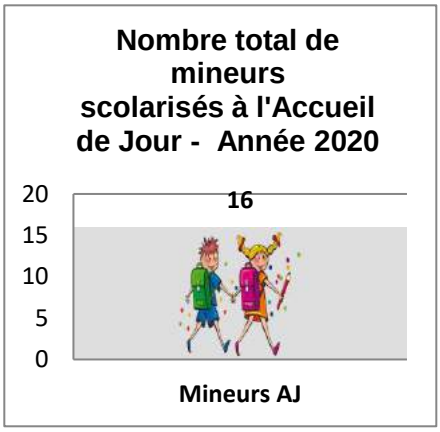

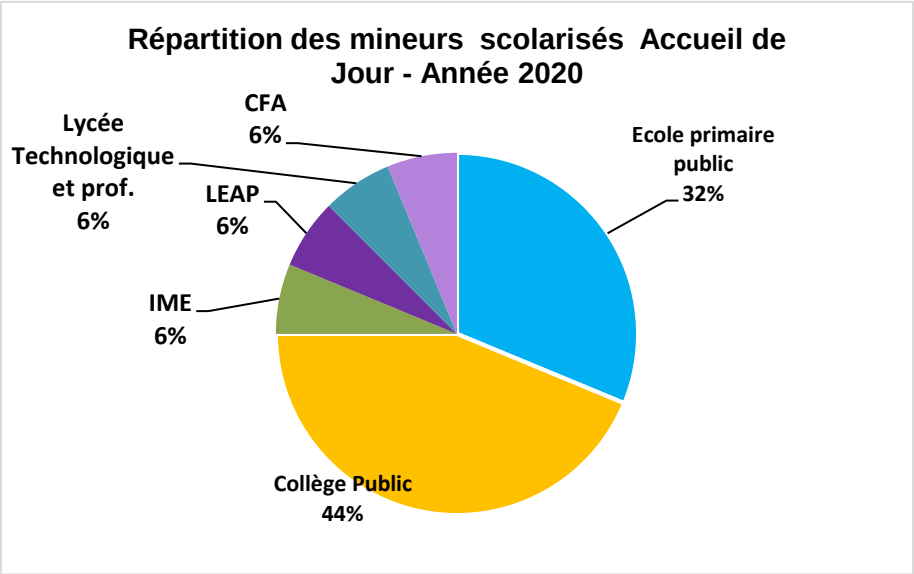

Pour l'année 2020 : 32 % des enfants accueillis à l'Accueil de Jour sont scolarisés en primaire (5 jeunes entre 6 et 10 ans), **40 %** au collège (7 jeunes entre 11 et 15 ans), **6 %** à l'IME (1 jeune de 13 ans), 6 **%** en CFA (1 jeune de 16 ans), 6 % en Lycée Technologique (1 jeune de 17 ans) et 6 % en LEAP (1 jeune de 14 ans).

Evolution du dispositif Accueil de Jour sur l'année 2019

Cette année, l'accueil de jour a accueilli plusieurs fratries au sein de son dispositif et cette spécificité a demandé un réajustement dans l'accompagnement. En effet, le travail au domicile s'est développé pour répondre à la demande des parents de les soutenir dans leur fonction parentale. Les éducateurs sont intervenus en binôme au domicile afin de permettre un travail différencié pour chaque enfant avec la participation d'un parent.
Ainsi dans une famille, l'éducatrice a partagé un temps d'accompagnement à la scolarité avec la maman et sa fille pendant que l'éducateur proposait une activité à l'extérieur avec le papa et son fils.
L'équipe reste vigilante à dissocier les enfants d'une fratrie pour qu'ils puissent trouver une place individuelle dans le dispositif accueil de jour. Elle l'est également auprès des parents afin que ceci reste "acteurs" de l'accompagnement de leur enfant, aussi, ils sont mobilisés lors des transports pour accompagner leur enfant à la maison d'enfants des Guillemottes, ces temps interstitiels permettant l'échange.

Lors des activités du samedi, la prise en charge peut s'effectuer avec la présence d'un parent pour accompagner un groupe d'enfants. Le parent intervient auprès de tous les enfants et pas uniquement auprès du sien.

Pendant les vacances scolaires, l'équipe a proposé des activités avec la famille au complet afin d'amener les parents et les enfants à partager des moments agréables où chacun est valorisé aux yeux des autres sans enjeu de réussite scolaire mais autour d'un partage de compétences.

Pour certains parents, l'accompagnement jusqu'au service Accueil de Jour reste compliqué. Des entretiens individuels leur ont été proposés sur le versant du soin. Par ce biais, les parents ont accepté de venir à la maison d'enfants et ont par la suite rencontré les éducateurs.

Afin d'apporter un soutien à la parentalité, les éducateurs sont intervenus au domicile de toutes les familles soit lors du petit déjeuner, d'un déjeuner, d'un retour d'école avec l'accompagnement aux devoirs. Le travail au sein de la famille permet d'aider les parents à poser un cadre éducatif. L'éducateur, en tant que personne tiers, peut désamorcer les relations conflictuelles engendrées parfois par le cadre posé par le parent.
Le travail sur le lieu pour effectuer les devoirs à la maison, la durée de ceux-ci et les exigences demandées en adéquation avec les compétences de l'enfant, permet de créer un climat plus serein et plus apaisé.

L'équipe a pris conscience que l'accompagnement du soutien à la scolarité n'est en aucun cas un accompagnement dédié aux devoirs. Il s'agit de permettre à ces parents de trouver leur place auprès de leur enfant sur le versant des apprentissages.
Au travers d'un jeu de société, d'une visite (médiathèque, musée, sortie…) le parent peut aider son enfant à développer des compétences nécessaires aux apprentissages. Nous devons rester vigilants afin de ne pas confronter certains parents à leur propre difficulté face à l'écrit et aux exigences scolaires.

Lorsque les parents ne sont pas en capacité d'accompagner leur enfant pour les devoirs, l'Accueil de Jour cherche avec la famille un lieu relais.

L'Accueil de Jour crée des liens privilégiés avec les écoles où les jeunes sont scolarisés et accompagne les familles dans les rencontres avec les enseignants. Le travail en partenariat demeure indispensable puisque pour certains jeunes, les difficultés rencontrées à l'école ont orienté les familles vers ce service. Derrière ces difficultés scolaires, on découvre des difficultés sociales et éducatives.

Pour un enfant scolarisé à temps partiel, du fait de sa problématique, son emploi du temps a été organisé afin de permettre son accueil dans le service Accueil de Jour sur des temps scolaires. Cette organisation aide l'enfant à "être élève" sur les temps de classe tout en développant ses compétences sur le temps "Accueil de Jour".

Lors du départ des enfants du dispositif « Accueil de jour » un travail de relais a été mis en place pour permettre une continuité dans les soins et afin de poursuivre l'accompagnement des familles dans un dispositif de droit commun pour les soutenir selon leurs besoins.

- **Accompagnement collectif du mercredi**

Les éducateurs vont chercher les enfants à la sortie de l'école en fin de matinée et un parent accompagne directement son enfant pour 12h15 à la maison d'enfants.

Ce groupe de 4/5 enfants partage le déjeuner dans l'espace de vie de l'Accueil de Jour. Ce temps de repas est un moment important puisque les éducateurs permettent aux enfants d'échanger entre eux dans un climat convivial et de respect mutuel.

Vers 14 heures, les enfants participent à une activité. Au travers de ces activités, des compétences nécessaires aux apprentissages sont travaillées. Celles-ci permettent de valoriser les enfants et de leur donner confiance.

Lors d'un atelier cuisine, deux enfants en difficulté sur le versant de la lecture, ont lu à tour de rôle la recette de cuisine pour le groupe. Ils découvrent "le plaisir de lire" pour réaliser un gâteau.

L'éducateur en binôme avec l'orthophoniste qui dans ses accompagnements, occupe un rôle de coopération entre le champ du pédagogique et de l'éducatif, organise des jeux pour développer la mémoire, la logique, le raisonnement.

Au travers de ces jeux, les enfants découvrent aussi des règles et l'importance de les respecter.

Dans ces groupes hétérogènes en âge, les enfants retrouvent l'hétérogénéité de la cellule familiale. Selon les prises en charge, l'enfant trouvera une place différente : il pourra être le plus grand dans un groupe, le plus petit lors d'une autre activité.

Activité pôle pédagogique « Accompagnement à la scolarité »

Depuis septembre 2016, un atelier « Accompagnement à la scolarité » a été mis en place afin de travailler les compétences nécessaires aux apprentissages. Cet atelier animé par l'orthophoniste et un éducateur de l'accueil de jour propose à un petit groupe de 3/4/5 enfants de l'internat et de l'accueil de jour de se retrouver tous les 15 jours. Au travers de jeux et d'exercices et en s'appuyant sur la gestion mentale, les enfants travaillent la mémorisation orthographique des mots, des tables de multiplication, la compréhension de consignes.
Deux groupes d'enfants participent, un lundi sur deux, pendant 45 minutes.

Participation aux Réunions de projet et aux Ateliers de conceptualisation de la pratique éducative.

- Analyse de la situation,

Les temps se déroulent en présence du directeur, de l'équipe pluridisciplinaire, et de la psychologue.

Les réunions permettent d'échanger sur les observations faites par les professionnels, sur les moyens mis en œuvre pour réaliser les objectifs visés. Ces temps sont un appui dans la conception et la conceptualisation du dossier de l'usager.

Un bilan effectué avant chaque période de vacances scolaires (6/7 semaines) pour chaque enfant donne lieu à un réajustement des prises en charge en fonction des objectifs atteints et des nouveaux besoins repérés.

- **Accompagnement pédagogique au sein de la maison d'enfants sur l'année 2020**

Dès le début de l'année 2020, l'accompagnement pédagogique s'est poursuivi selon les modalités mises en place au mois de septembre 2019 lors de la rentrée scolaire.

La coordinatrice propose des temps d'accompagnement à la scolarité en individuel ou en binôme afin de répondre au mieux aux besoins des jeunes accueillis à la maison d'enfants. Une vigilance particulière est accordée aux collégiens ; en effet, l'entrée en sixième reste un passage compliqué pour certains jeunes du fait d'un manque d'organisation, de la multitude des enseignants avec des demandes singulières de chacun et un besoin d'anticiper les leçons et les devoirs. Le risque de décrochage reste important pour les jeunes en difficulté. La coordinatrice travaille en Lien avec les éducateurs afin qu'une continuité de l'accompagnement puisse s'organiser sur toute la semaine et le week-end.

Au mois de mars, lors de la fermeture des établissements scolaires et du confinement strict, nous avons dû organiser l'école à distance pour 24 jeunes scolarisés dans 14 établissements différents avec un niveau scolaire allant de la grande section maternelle jusqu'au niveau Terminal avec la répartition suivante :

- Une jeune en grande section maternelle avec une orientation IME
- Une jeune en CE1
- 5 jeunes en CM1 scolarisés dans 3 classes différentes dont 2 jeunes avec une notification ULIS
- Un jeune scolarisé en CM2, non lecteur, avec une orientation ITEP
- Trois jeunes scolarisés en ITEP
- Deux jeunes scolarisés en sixième
- Un jeune en cinquième
- Deux jeunes en quatrième
- Un jeune en troisième ULIS
- Un jeune en troisième Prépa pro
- Une jeune en troisième Segpa
- Une jeune en troisième MFR

- Un jeune en 1re année CAP cuisine
- Une jeune en 2e année CAP palefrenier soigneur
- Deux jeunes en classe terminale

Le directeur, la coordinatrice pédagogique et les cheffes de service éducatif se sont réunis afin d'élaborer un accompagnement pouvant répondre aux besoins des 24 jeunes confinés à la maison d'enfants pendant tout cette période. Nous souhaitions rester vigilants sur plusieurs points :

- Mettre en place une organisation qui permettrait de garder un rythme « scolaire » sur la semaine.
- Eviter le décrochage pour certains jeunes en grande difficulté.
- Prendre en compte la problématique de certains jeunes et proposer des petits groupes « classe » ou de l'individuel.

Nous devions également prendre en compte l'absence d'ordinateur pour travailler, le fait de travailler avec les mêmes ressources humaines. La coordinatrice pédagogique a modifié son temps de travail et est venu travailler à temps plein du lundi au vendredi pendant tout le confinement, permettant ainsi d'assure la continuité dans l'accompagnement scolaire. Cependant deux jeunes adultes, en chômage partiel du fait de leur profession, sont venir soutenir la coordinatrice 4 jours par semaine.
Nous avons réaménagé les salles de l'ancienne école afin de pouvoir bénéficier de deux lieus de classe et d'un sas à l'entré permettant d'accueillir un élève en individuel sous le regard des adultes travaillant dans les deux autres classes.
Nous avons planifié l'accompagnement de la façon suivante :

- Une semaine à « 4 jours » pour les élèves de maternelle et d'élémentaire avec un accueil en classe de 9h à 11 h les lundis, mardis, jeudis et vendredis avec des groupes d'enfants fixes et un temps de pause de 9h45 à 10 h. Les après-midi, les enfants étaient en activité avec les éducateurs de 14h à 16h.
- Une semaine sur « 5 jours » pour les collégiens avec un temps d'activités avec les éducateurs de 9 h à 12 h et un temps de classe s'échelonnant de 13 h à 16 h afin de privilégier l'individuel ou les petits groupes 2 à 3 jeunes. Pour les 6e et 5e, ils avaient un temps de classe à 3 de 11 h à 12 h.
- Pour les deux jeunes en CAP, un accompagnement individuel a été proposée de 8 h à 9 h trois par semaine pour le CAP palefrenier et le jeune en CAP cuisine a pu avoir l'autorisation de son lycée pour être en stage en cuisine à la Mecs. Il effectuait son travail scolaire après 16h ou le mercredi après-midi en présence de la coordinatrice ou d'un adulte.
- Pour les élèves préparant leur bac, elles avaient chacune un ordinateur à disposition dans une salle du bâtiment administratif.

Nous avons intégré les enfants scolarisés en ITEP le matin.

La coordinatrice pédagogique assurait toute la gestion logistique : connexion sur pronote pour récupérer le travail à effectuer, impression de tous les documents, envoi des devoirs aux professeurs, préparation pour chacun avant le début de la classe. Elle maintenait un lien, par mail ou téléphone, avec les établissements scolaires afin de faire des points réguliers sur la scolarité de chacun.

Tous les matins sauf le mercredi, 2 adultes étaient présents en plus de la coordinatrice pédagogique pour le temps d'école. L'après-midi, 1 ou 2 adultes participaient à la classe selon les ressources possibles.

Cette école en interne a révélé des aspects très positifs : ainsi, un jeune scolarisé en ITEP en grande difficulté relationnelle avec ses pairs, a effectué son travail d'abord en individuel dans le sas agencé entre les 2 classes. Après 2, 3 jours, il a exprimé le souhait de ne pas travailler tout seul. Nous l'avons intégré à un petit groupe de 3 autres enfants et il a pu ainsi partager un temps collectif de façon très adaptée. Sur son groupe de vie, il a ainsi pu être dans le partage de certains moments avec ses pairs.

Des enfants, en grande souffrance scolaire, ont retrouvé le goût d'apprendre et arrivaient en courant à l'école.
Cette période a permis de renforcer les liens entre les établissements scolaires et la maison d'enfants.
Dans l'ensemble, cet accompagnement a permis d'assurer la continuité de la scolarité pour les jeunes.

Au mois de septembre, le soutien à la scolarité a été organisé en individuel ou en binôme pour les collégiens et en petit groupe pour les jeunes en école élémentaire avec une prise en charge dans un lieu spécifique, l'ancienne école.

De plus la coordinatrice accompagnée du directeur, a rencontré tous les partenaires de l'éducation nationale où sont scolarisés les jeunes accueillis aux Guillemottes afin de développer un partenariat nécessaire pour répondre à la problématique spécifique de certains de nos jeunes. Des emplois du temps aménagé et réfléchis ensemble ont permis d'éviter le décrochage et les exclusions définitives.

Des rencontres régulières avec les équipes enseignantes permettent de mettre en avant les compétences des jeunes et de les aider à surmonter leurs difficultés afin qu'ils retrouvent confiance en eux et motivation.

Un travail est également organisé autour de l'orientation scolaire ou professionnelle des jeunes.

II.4. LES LOISIRS

Le tissu associatif et activités internes

L'intégration des enfants accueillis dans les dispositifs de droit commun est une des priorités dans leur accompagnement. En effet, le processus de socialisation et la désinstitutionalisation restent des enjeux forts dans cette question. Les enfants qui pratiquent des activités de loisirs avant leur arrivée aux Guillemottes ont l'opportunité de les continuer, tandis que d'autres y accèdent selon leurs envies. Les enfants sont de plus en plus impliqués dans le montage des projets, notamment sur les périodes de vacances scolaires. A titre d'exemple, les adolescents sont invités à effectuer des recherches, à chiffrer leur sortie et à mettre en forme ce même projet par écrit avec l'équipe éducative.
Les demandes émanant du public s'orientent très fréquemment vers des activités dites de consommation. Toutefois, on remarque qu'avec un accompagnement dans la philosophie du « faire avec », les enfants peuvent s'orienter vers des activités nouvelles basées sur la découverte.

L'organisation du travail durant les périodes de vacances scolaires favorise le « mélange » des enfants. En effet, les groupes de vie effectuent des activités communes complétées par certains temps, où les éducateurs proposent à chaque enfant de participer à une action précise. Cette mixité permet de favoriser les liens de fratrie, de solidarité et valorisent les plus grands qui peuvent aider les plus petits. Ces temps sont à titre d'exemple des marches dans le Pilat, des activités manuelles, des tournois sportifs ou encore des activités culinaires. Des sorties diverses à l'extérieur sont également organisées par l'équipe éducative. Les enfants fréquentent aussi les différentes structures liées à la question des loisirs comme les centres sociaux.
L'accès aux loisirs engendre des moments forts de la vie, laisse une empreinte de moments agréables et de partage dans nos souvenirs. C'est vivre autrement dans une entité telle que la Maison d'Enfants des Guillemottes.

Cette dynamique de travail a cette année été largement impactée par la crise Covid, mais les équipes seront attentives à réactiver cet outil permettant aux enfants de s'ouvrir sur un ailleurs autre que l'institution et la famille.

Les séjours

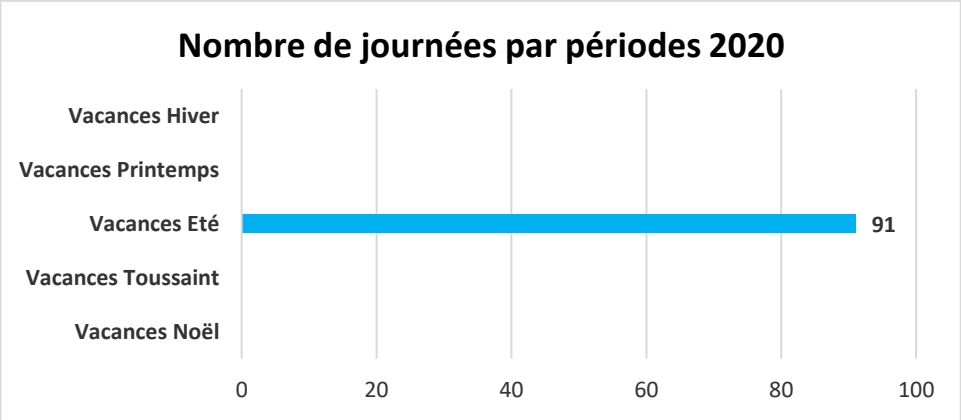

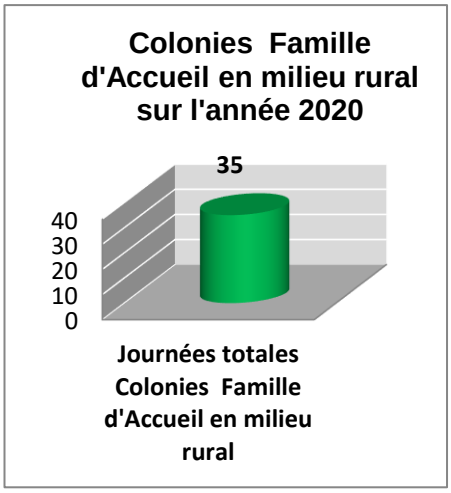

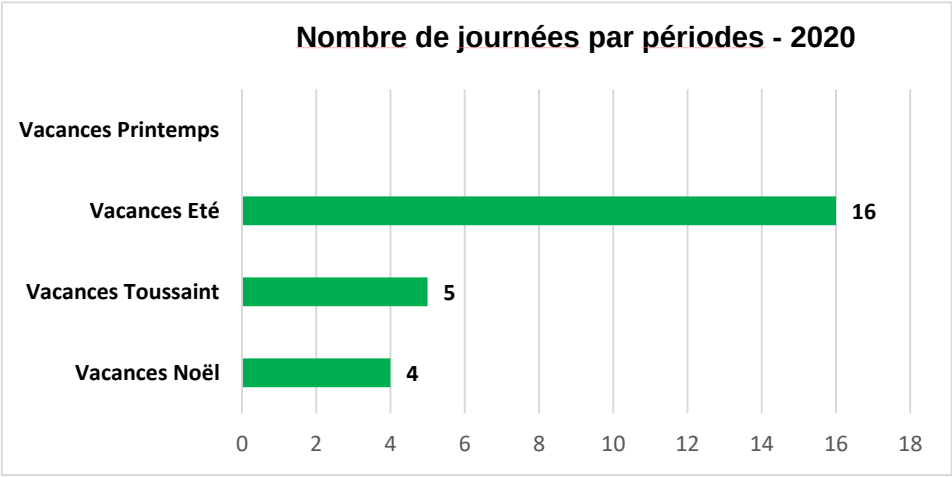

Cette année, les séjours ont été moins nombreux que pour l'année 2019, une seule jeune est allée en famille d'accueil en milieu rural, soit 35 jours en 2020 (113 en 2019 pour 3 jeunes).

Conformément aux orientations du projet d'établissement. La présence des enfants au sein de leur lieu de vie (Mecs les Guillemottes) les conforte dans une certaine forme de stabilité, et leur permettent de bénéficier d'un encadrement par des professionnels de l'éducation spécialisée. Ainsi, les séjours ne concernent que la période des vacances estivales et s'adressent plus particulièrement aux enfants qui ont peu d'accueil en famille. Les séjours en famille rurale sont particulièrement appréciés des jeunes qui ont l'occasion de se retrouver dans une relation duelle et surtout qui leur permettent de passer des vacances avec leur(s) frère(s) et sœur(s).

II.5. LES SOINS

Les prises en charge orthophoniques et psychologiques, les suivis en CMP (thérapie, suivi, ateliers…) pour certains continuent de se poursuivre, afin de favoriser leur développement psychique et le langage. Les rendez-vous quotidiens chez l'ophtalmologue, le dentiste, l'orthoptiste et autres thérapeutes mesurent l'accompagnement vers des soins individuels et essentiels au bien-être de nos usagers.

La mise à disposition de ces outils se révèle être des éléments forts d'un travail nécessaire et structurant pour leur vie future.

La mission d'accompagnement de l'orthophoniste

L'orthophoniste intervient le lundi, le mardi et le mercredi dans la prise en charge des enfants de l'internat, mais aussi de l'accueil de jour. Elle a assuré le suivi de quatorze enfants en relation individuelle, toutes les semaines. Ce travail prend en charge les besoins de rééducation du langage oral, du langage écrit, mais aussi des troubles sur le versant logico-mathématique. L'orthophoniste n'intervient que sur prescription médicale et réalise un bilan orthophonique avant de décider de la mise en place d'un suivi. Elle participe à la réunion de projet personnalisé des enfants afin d'expliquer les axes de son travail et la répercussion des difficultés de l'enfant ou du jeune sur la prise en charge éducative au quotidien. Elle propose des outils afin de permettre un accompagnement individualisé et personnalisé pour chacun en mettant en avant les réussites des enfants. L'enfant peut ainsi utiliser ses compétences dans les différents lieux où il vit.

Face aux éducateurs démunis devant les difficultés des enfants, elle apporte un éclairage sur les différences de compréhension entre les demandes de l'adulte et les réponses des jeunes. Les consignes demandées sont interprétées autrement par l'enfant ou le jeune et cela peut entraîner une incompréhension des deux côtés. Elle met en avant le fait que l'enfant ou le jeune donne un sens à tout ce qu'il fait.

Sa participation aux commissions d'admission avec les travailleurs sociaux, puis avec les familles et leur enfant, lui permet d'établir un premier contact afin d'engager une démarche d'accompagnement et de soutien à la parentalité dans les difficultés liées à la scolarité.

Sa démarche articulée autour du soin, de la pédagogie et de l'éducatif aide à définir les axes du projet personnalisé de l'enfant autour de la scolarité et lui permet de proposer des outils à l'équipe éducative et aux parents.

Elle définit son projet en fonction des besoins de l'enfant, mais surtout en fonction de son mode de fonctionnement. En effet les manières d'apprendre sont complexes et multiples. Il ne faut donc pas imposer sa méthode, mais amener la personne qui apprend à reconnaître ce qui est efficace pour elle, ce qui l'aide, ce qui la gêne ou la trouble.

Pour l'accueil de jour, l'orthophoniste effectue un diagnostic des compétences de l'enfant afin de s'appuyer sur celles-ci pour lui proposer un accompagnement personnalisé qu'elle transmet à l'équipe éducative, afin d'élaborer un projet personnalisé de réussite.

Ainsi, pour tel enfant, l'apprentissage passera plutôt par la voie auditive et pour tel autre par la voie visuelle ou kinesthésique. Un enfant qui "évoque" visuellement ne pourra comprendre et apprendre ce qu'on lui dit que s'il peut le traduire en images. A l'inverse, le sujet évoquant auditivement ou verbalement ne pourra comprendre ce qu'on lui montre que lorsqu'il l'aura traduit en discours. Le temps d'apprentissage doit toujours être le plus court possible, mais surtout le plus efficient possible. L'adulte doit s'appuyer sur les réussites de chaque enfant

Ce projet passe par la découverte, l'expérimentation, la réflexion puis la mobilisation des savoirs. Le support du jeu permet au jeune de réfléchir, d'expérimenter, de s'exprimer afin de confronter et d'enrichir ses représentations. L'orthophoniste travaille avec l'équipe éducative sur la mise en place d'activités personnalisées à chaque enfant. L'orthophoniste participe chaque semaine à la réunion d'organisation de l'Accueil de jour. Avec un éducateur de l'accueil de jour, elle aura une prise en charge "groupale" de 4-5 enfants, tous les mercredis après-midi.

L'orthophoniste soutient l'accompagnement à la parentalité, en permettant aux parents souvent démunis, d'accompagner leur enfant dans sa scolarité. Elle met en avant leur rôle déterminant dans le parcours scolaire de leur enfant et dans les progrès de celui-ci. Elle valorise les réussites de l'enfant et redonne une image « positive » de l'enfant aux yeux de ses parents. Elle met en avant le rôle des parents dans l'accompagnement et explique les activités qui peuvent servir de support à la maison pour permettre à l'enfant de progresser. Les parents peuvent être présents lors d'une activité avec leur enfant, afin d'observer comment ils peuvent faire eux-mêmes à la maison.

L'important est de transmettre aux parents l'idée qu'ils sont les premiers acteurs dans le développement de leur enfant et qu'ils sont tout à fait capables d'organiser au quotidien un accompagnement positif pour leur enfant.

L'orthophoniste effectue un travail en lien avec les fonctions du soin, de la pédagogie et de l'éducatif. Elle organise son travail en réseau sur ces trois versants, selon les besoins et les attentes.

Depuis la rentrée scolaire du mois de septembre 2018, l'orthophoniste a organisé, pour certains enfants, ses prises en charge au sein de l'école. Ce partenariat avec l'école primaire Nicolas Chorier a pour objectif de permettre aux enfants, en décalage scolaire mais toujours motivé par les apprentissages, de faire du lien entre le travail effectué en rééducation et leur scolarité. De plus, les échanges avec les enseignants sont favorisés et une dynamique se crée autour du jeune accompagné. Ces rencontres entre soignant et enseignant permettent un échange visant à construire un accompagnement ajusté aux besoins de l'enfant. L'orthophoniste propose, si besoin, des outils afin de permettre à l'enfant d'être en situation de réussite. Des échanges autour de préconisations et d'aménagement des exigences scolaires en fonction des compétences de l'enfant lui permettent de se remobiliser, de reprendre confiance et de progresser.
Cet accompagnement en milieu scolaire doit tenir compte de la problématique de l'enfant et ne peut pas être proposé à tous. Pour certains enfants en grande souffrance dans leur scolarité, la rééducation orthophonique ne peut se penser que dans un lieu thérapeutique propre au soin.

La mission du psychologue

«La mission fondamentale du psychologue est de faire reconnaître et respecter la personne dans sa dimension psychique. Son activité porte sur la composante psychique des individus considérés isolément ou collectivement ».

La clinique éducative

S'arrêter et réfléchir sur la clinique, c'est signifier que notre association reste depuis sa création en permanente recherche et interrogation quant aux fondements de l'action éducative et quant à la pertinence des différentes modalités de sa mise en œuvre. Cette démarche s'articule toujours avec une analyse critique de l'évolution politique, idéologique, économique et sociale de notre société. Réfléchir sur nos pratiques, c'est démontrer que les praticiens que nous sommes ne peuvent se satisfaire d'une réponse éducative univoque et définitive. Les mutations profondes de notre société traversent en effet, nos propres représentations de travailleurs sociaux mais aussi modifient en profondeur les modes d'existence des familles auprès desquelles nous intervenons. A cet effet, notre engagement associatif est de rester en veille sur les réponses éducatives face aux enjeux des évolutions sociétales.

Qu'entendons-nous par clinique dans ce champ de l'action éducative en maison d'enfants. Il ne s'agit pas de vouloir à tout prix « médicaliser », « psychologiser » ni « pathologiser » l'ensemble des difficultés que rencontrent les familles et les enfants qui nous sont confiés. Toutefois, ces dimensions restent essentielles et peuvent être actuellement sous-estimées, comme référentielles pour analyser, comprendre, et agir au mieux dans l'intérêt des enfants dont nous avons la charge. L'inscription sociale des familles est aussi à cet égard, un des éléments de notre clinique.

Evoquer la clinique en action éducative, c'est rappeler qu'elle n'est pas le monopole des cliniciens (Psychologues, psychiatres) qui restent indispensables pour mener à bien nos missions, mais que c'est l'affaire de chacun des membres de l'équipe, dans le respect des professions. C'est tenter de repérer et d'analyser la posture que requiert la clinique. Ce terme vient du latin « clinicus » qui signifie : se pencher sur…être au chevet…Autrement dit, comment prendre soin des enfants confiés, au sens large du terme dans notre action éducative. Comment être à leur écoute ? Comment les accueillir dans leur spécificité, leur singularité et comment agir avec eux ?

En ce sens, une réorganisation de différents outils a été pensée et mise en place au niveau de l'institution. L'écrit « Elaboration du projet personnalisé » permet alors aux équipes éducatives appuyées par l'éclairage de la psychologue de l'établissement de conceptualiser les pratiques en lien avec les axes et perspectives de travail dégagés lors de la réunion de projet.

Cet aspect de la clinique éducative vient en complément de l'analyse de la pratique professionnelle déjà existante au sein de l'établissement et animée par un clinicien extérieur à l'établissement.

III. LE PERSONNEL

III.1. L'ORGANIGRAMME DE LA MAISON D'ENFANTS DES GUILLEMOTTES DE SEPTEMBRE 2020

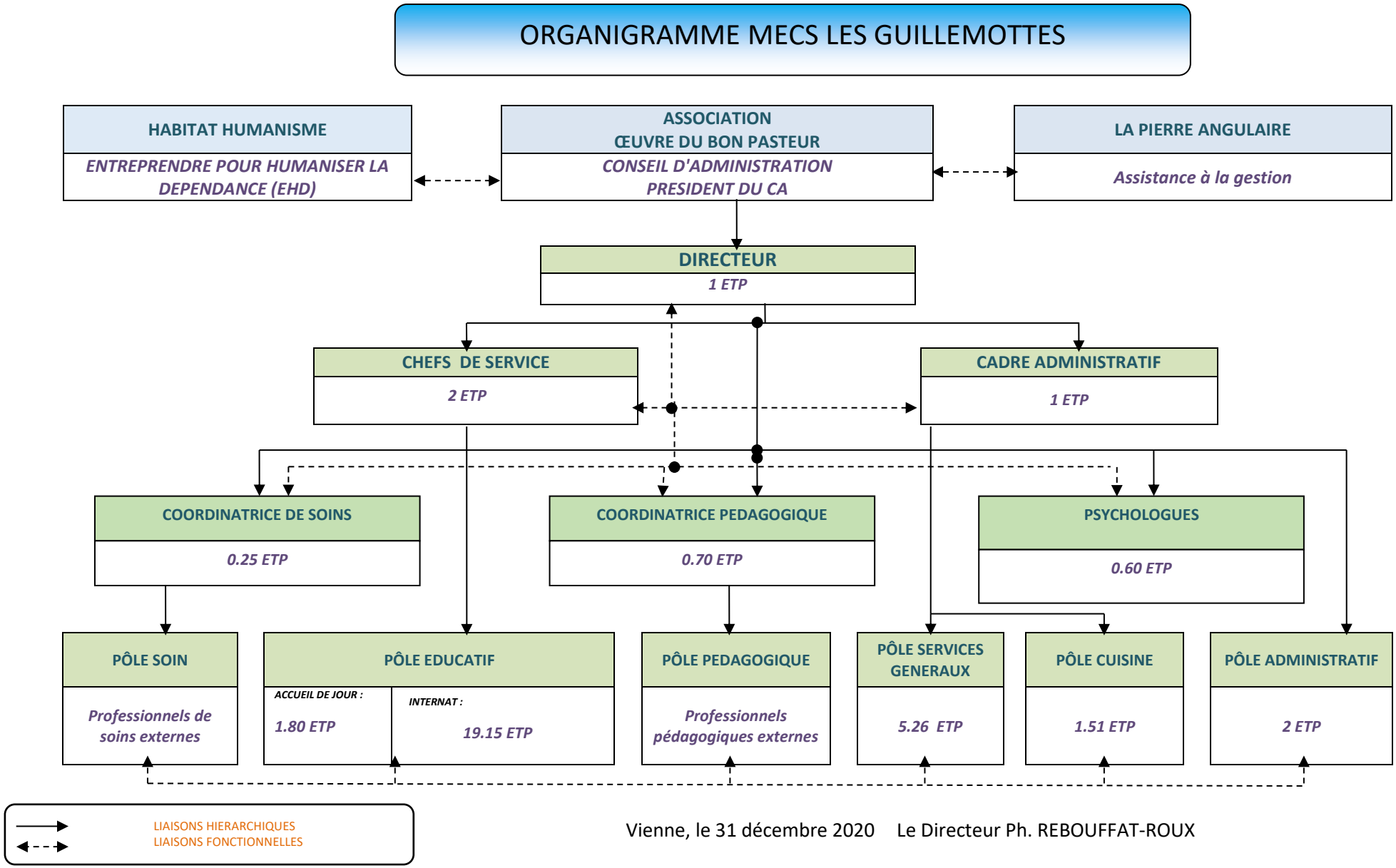

Vienne, le 31 décembre 2020 Le Directeur Ph. REBOUFFAT-ROUX

III.2. REPARTITION DU PERSONNEL EN 2020

Administratif

- Un Directeur
- Deux Chefs de service éducatif
- Une Cadre Administrative
- Une Comptable
- Une Secrétaire de Direction

Educatif

- Six Educateurs spécialisés
- Sept Moniteurs Educateurs
- Un Accompagnant socio- éducatif
- Deux auxiliaires de vie
- Quatre Surveillants de nuit

Soins

- Deux Psychologues
- Une Orthophoniste
- Une Infirmière coordinatrice de Soins

Services généraux

- Neuf Agents techniques (lingerie, cuisine, agent technique, agent de service)

III.3. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Pyramide des âges 2020

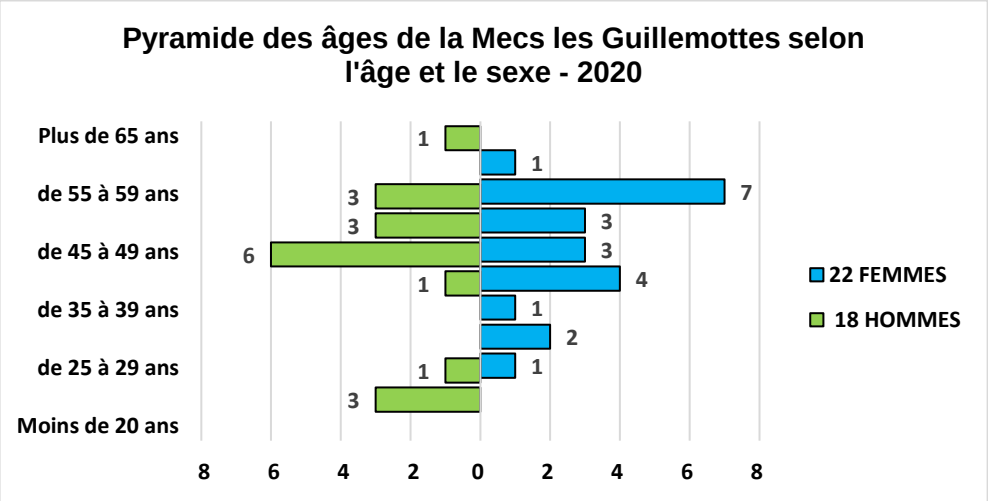

- La moyenne d'âge est de 47 ans.
- Nous observons une diminution de la moyenne d'âge, liée à la nouvelle génération de salariés dans la tranche d'âge de 20 à 24 ans et moins de 40 ans. Les salariés faisant valoir leurs droits à la retraite, pourraient donc traduire un rajeunissement de la pyramide des âges.

Pyramide des âges 2019

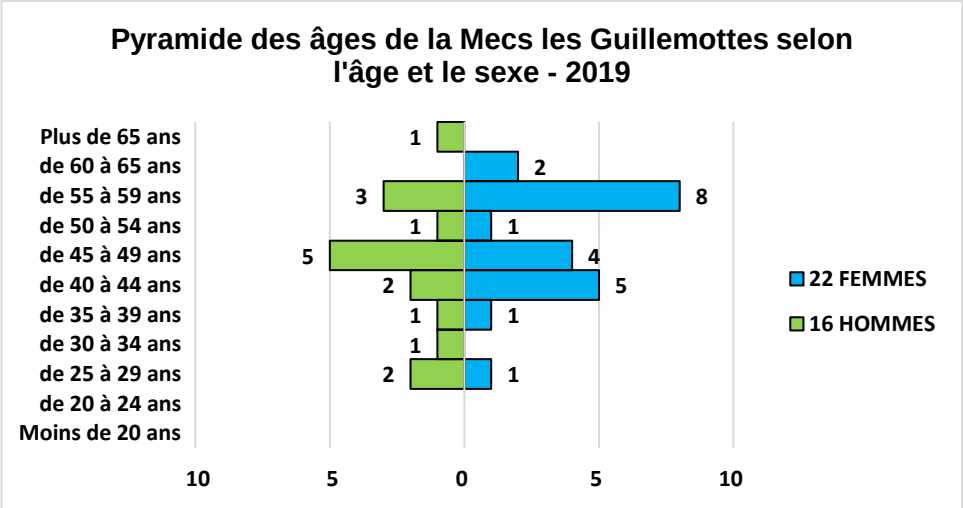

- **La moyenne d'âge est de 49 ans**

Nous observons une augmentation de la moyenne d'âge, cependant avec les projections de départ potentiel de 2 salariés âgés entre 64 et 70 ans pouvant faire valoir leurs droits à la retraite, la pyramide des âges peut dès l'année 2020 se voir modifiée avec une moyenne d'âge potentielle de 48 ans

Pyramide des âges 2018

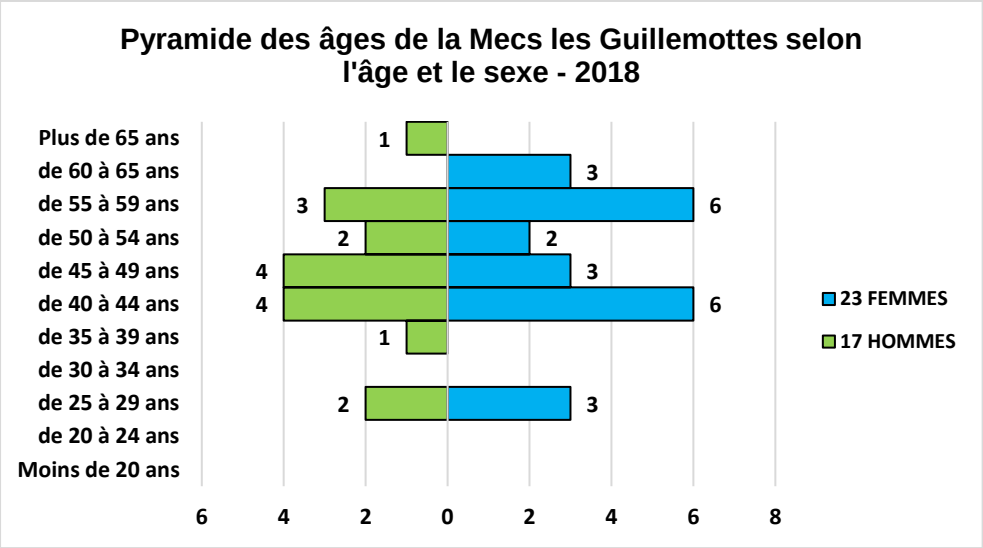

- **La moyenne d'âge est de 48 ans**

Pyramide des âges 2017

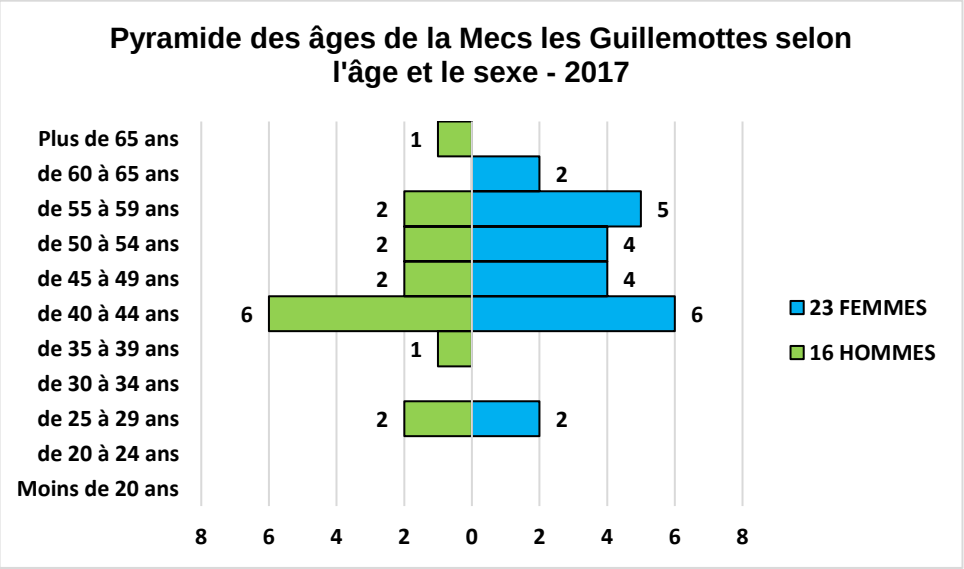

- **La moyenne d'âge est de 47 ans**

Nous constatons que sur les quatre années observées le vieillissement naturel de l'ensemble des salariés de l'institution est amorti par le renouvellement de personnes dont l'âge est inférieur à 39 ans.

Absentéisme 2020

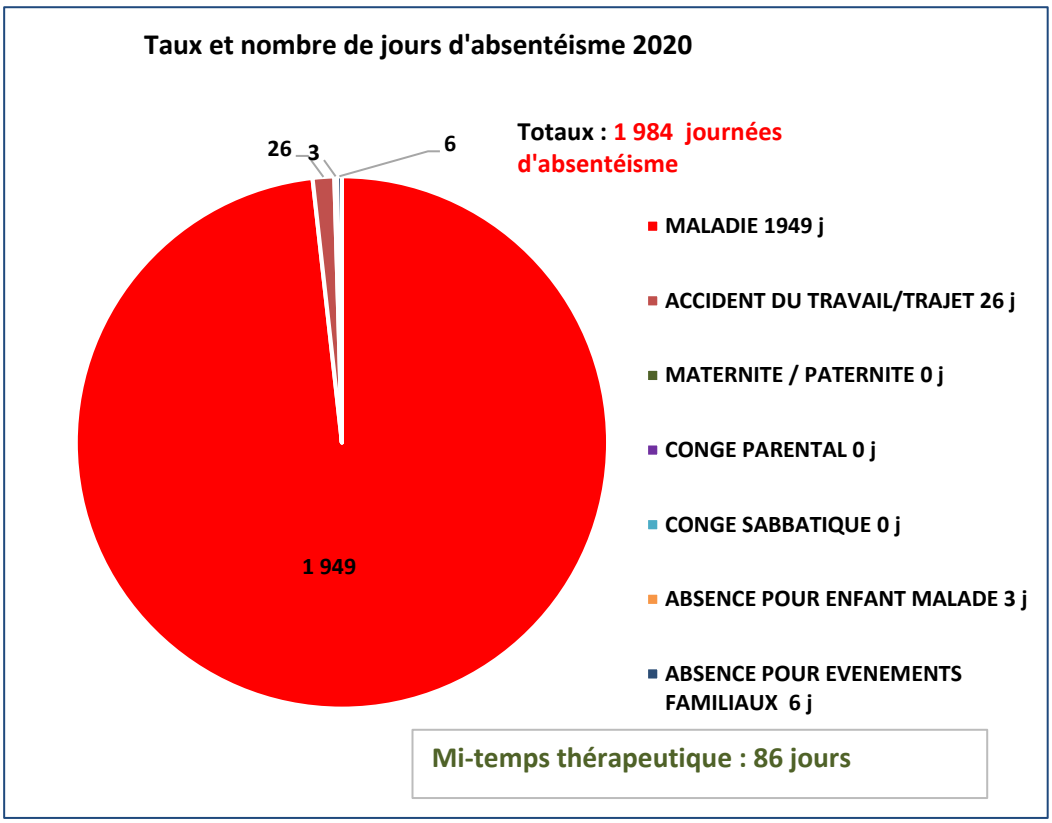

Nous constatons que cette année 2020 a été moins impactée par les journées d'absences soit 1 984 alors qu'en 2019 nous constations un absentéisme de 2 216 journées, soit une réduction de 10,47 % par rapport à 2019.

Concernant l'absence pour maladie sur un total de 1 949 journées (1 978 journées en 2019), soit une diminution de 1,47 % (29 jours).

Concernant les journées d'Absences pour accident du travail, nous enregistrons une diminution de 68,29 % par rapport à l'année 2019 (soit 56 jours) essentiellement due à la gestion de situations conflictuelles entre agents pôle éducatif et enfants accueillis.

Concernant les absences pour congés sabbatiques, leur nombre est nul, en référence à l'année précédente et les événements familiaux ont diminué de 3 jours (6 jours), (9 jours en 2019).

Cette année nous constatons une diminution des jours de mi-temps thérapeutique 86 jours alors qu'il y avait 215 jours en 2019.

Les salariés absents ont été remplacés de façon temporaire dans le cadre de contrat à durée déterminée, la légère diminution des absences n'a pas vraiment eu pour conséquence une diminution significative du nombre de CDD pour 2020, par rapport à 2019.

III.4. NOS RESSOURCES

L'encadrement reste engagé et mobilisé, afin de mener à bien sa mission autour de la dynamique de changement, en mettant tout en œuvre pour soutenir les personnels de la Maison d'Enfants des Guillemottes.

Le cadre d'intervention au fil de temps se structure et semble être assimilé pour la majorité des salariés, ce qui produit un climat social plus apaisé, propice à un travail de qualité.

Les fiches de poste des différentes catégories de personnel sont retravaillées en collaboration avec les instances représentatives du personnel, afin d'affiner davantage le rôle de chacun dans son cadre d'intervention.

Les qualifications restent adaptées au profil de la population accueillie.

III.5. NOS PISTES D'AMELIORATION

- Reconstruction du bâti internat associé à un projet d'insertion par le logement.
- Engager les professionnels dans la mise en œuvre opérationnelle du dispositif intranet pour une meilleure efficience de la communication interne.
- Ouverture sur les dispositifs de droits communs.
- Poursuivre notre démarche de conventionnement de coopération et de mutualisation avec les Associations du territoire au service des publics jeunes vulnérables.

III.6. LA FORMATION CONTINUE

Dans un désir de maintenir une dynamique positive autour de la nécessité pour notre association de développer une agilité pouvant répondre à la commande publique en lien avec la demande sociale, l'institution est attentive à proposer des formations permettant une veille professionnelle en s'appuyant sur les besoins repérés par le terrain.
L'enseignement de la pratique appuyée par une démarche réflexive est un axe que l'institution soutient.
Dans ce cadre-là, la formation continue est mobilisée dans toutes les strates de l'institution.

- Soutenir les professionnels dans l'accompagnement mis en œuvre auprès des enfants : analyse de la pratique ACPE.
- Soutenir les cadres dans leur fonction de manager.
- Soutenir les cadres dans une dynamique de coopération pluridisciplinaire.

L'ensemble des salariés de la Maison d'Enfants des Guillemottes, en fonction des thèmes traités, est mobilisé.

- **Pour les formations collectives, les choix ont été :**

- **Tableau récapitulatif des formations collectives inclus au plan de formation 2020**

Typologie formation	Participants	Période
Réussir ses fonctions d'encadrement	2 chefs de services - 1 directeur - 1 économe	24/10/19 + 21/11/19 + 13/02 + 25/05 + 30/07
Atelier de conceptualisation de la pratique éducative	Services éducatifs	2020
Réaliser une fiche de poste	1 économe	28/01/2020
Se sensibiliser à la fiche fonction	3 administratifs	14/02/2020
MEDIATEAM	Ensemble du personnel	28/01 + 04/02 + 11/02 + 18/02 + 24/06 + 30/06
Formation DEIS	1 Chef de service	01/10/2018-31/10/2021
Formation Moniteur-Educateur	1 Auxiliaire de vie	09/2020-06/2022
Thérapie familiale psychanalytique	1 Psychologue	2020

III.7. LES PRESTATIONS ET FONCTIONS SUPPORTS

L'ensemble des personnels techniques, en tant qu'adultes de référence, a un rôle éducatif auprès des enfants accueillis. Cette fonction ne se limite pas à une veille sociale, mais complète l'accompagnement des enfants dans le sens où la relation est différente. Cette implication s'illustre à plusieurs titres. Concrètement, l'agent d'entretien peut intervenir avec l'enfant auteur d'une dégradation volontaire et ce même enfant est positionné en tant qu'acteur de l'acte de réparation à défaut de la sanction souvent peu constructive. Certains adolescents développent également des liens avec les lingères ou le personnel de cuisine et cet espace relationnel favorise leur rapport avec des adultes autres que les personnels éducatifs.

- **Restauration**

Le cuisinier et la cuisinière confectionnent dans la cuisine de l'établissement :

- les repas du midi, pour les enfants du dispositif Accueil de Jour encadrés par les personnels éducatifs (soit environ un à cinq repas selon les journées).

- Les repas du midi et du soir, pour les jeunes de l'Internat encadrés par les éducateurs des unités, soit environ quarante repas.

La confection des repas du week-end est assurée par les cuisiniers, pour le samedi midi et dimanche soir, et pour les vacances scolaires.

- Préparation des repas, diététique, régimes, appétence à la découverte des goûts : les cuisiniers ont le souci de faire découvrir aux enfants des aliments auxquels ils n'auraient pas accès (légumes notamment). L'implication des enfants dans l'élaboration des menus demande encore à être développée pour d'une part les sensibiliser aux questions d'équilibre alimentaire et d'autre part pour favoriser leur expression relative à ces questions.

- Organisation des repas : chaque matin les plats sont préparés en fonction du nombre d'enfants afin d'éviter les gaspillages. En cas de besoin, les repas sont mis en cellule de refroidissement après confection. Puis avant les services, les plats sont remis en température, au chaud, jusqu'à l'heure des repas. L'utilisation d'un monte-charge facilite la distribution des plats par les cuisiniers et les éducateurs de chaque unité.

- Sécurité alimentaire : la cuisine dispose d'équipements nécessaires à la restauration collective (Cellule de refroidissement – Lave-vaisselle – Centrale de nettoyage). Les cuisiniers confectionnent les repas conformément aux normes HACCP (Hazard AnalysisCritica)

- l Control Point : hygiène et sécurité des aliments, hygiène et sécurité alimentaire, autocontrôles, analyse des dangers, gestion des risques, CCP), en vigueur (Plats témoins – Relevés de température – Traçabilité des produits utilisés). Les laboratoires Eurofins effectuent à notre demande des prélèvements de produits, de surface tous les trimestres. Le nettoyage journalier des sols et surfaces est assuré par les cuisiniers conformément aux règles en vigueur (enregistrement des tâches de nettoyage (Réfrigérateurs – Hotte – Four…).

▶ La Lingerie

- La lingerie est équipée de matériels semi-professionnels (Machines à laver – Sèche-linge).
  Les deux salariées à temps partiel assurent tous les jours, hors week-end, l'entretien (Lavage – Repassage):

  - ✓ du linge personnel des enfants des unités de vie en fonction du projet de l'enfant ;
  - ✓ du linge de maison (Linge de toilette, de table, de service, linge de lit) ;
  - ✓ des tenues des personnels des services généraux.

- A l'arrivée, de chaque enfant à l'internat, elles assurent l'étiquetage du linge de maison attribué et de son linge personnel.

  Cet étiquetage les aide au tri du linge propre par enfant, rangé dans un casier sur chariot mobile.
  Dans leurs tâches, elles respectent les règles de la marche en avant. Elles travaillent en lien avec les équipes éducatives et périodiquement, elles sont en apport technique pour les jeunes adolescents dans l'accomplissement de l'entretien de leur linge personnel.

▶ Hygiène et locaux :

- L'entretien de l'ensemble des locaux est assuré par trois salariées à temps partiel, à l'exception de la lingerie et de la cuisine. Leur proximité avec les enfants leur permette de les sensibiliser au confort de vie de leur chambre (Hygiène - Rangement – Respect).
- Les produits d'entretien et les risques associés sont répertoriés par l'économe.
- Les éducateurs assurent un entretien le week-end en l'absence des salariées d'entretien.
  Elles travaillent en lien avec le personnel éducatif.

Entretien

- **Second œuvre :**

– Assure l'entretien général des lieux de vie des jeunes et autres bâtiments, des mobiliers…
– L'agent technique est un référent professionnel pour les jeunes adolescents qui participent ponctuellement avec lui à des travaux de réfection (peinture…) et acquièrent des notions pratiques. Ils arrivent à faire le lien entre la théorie scolaire (Mathématiques, mesures) et la pratique professionnelle. Les jeunes adhèrent à ces chantiers de rénovation. Cette proximité permet à ces jeunes de mieux investir et respecter les lieux de vie.
– Assure également en fonction des besoins, les accompagnements scolaires des enfants.

- **Espaces verts :**

– Nettoyage des espaces extérieurs (Tonte….).
– Embellissement de l'environnement de la Maison d'Enfants pour lequel les jeunes sont sensibles.

IV. LES PERSPECTIVES

IV.1. NOS OBJECTIFS

Un travail d'ouverture à travers le réseau partenarial reste une priorité, afin de conforter la position de la Maison d'Enfants des Guillemottes sur son territoire d'action. Une réflexion est menée avec les associations de protection de l'enfance de l'Isère Rhodanienne, dans l'objectif de faire naitre un dispositif pour :

- Organiser des solutions adaptées et partagées aux problématiques des enfants confiés à la protection de l'enfance.
  Ce travail a permis la création de l'Association SEMITIS, résultante d'un désir de coopération entre trois associations de la protection de l'enfance intervenant sur un même territoire.

- Diversifier l'offre par la mise à disposition de nouveaux espaces pour répondre au projet personnalisé d'accompagnement des jeunes.
  L'ouverture en fin d'année 2020 d'une résidence sociale sur Lyon (Département du Rhône) et projection d'ouverture dans deux ans d'un même dispositif sur Vienne (Département de l'Isère),

- Mobiliser l'ensemble des ressources disponibles sur un dispositif territorial, pour permettre le maintien de la prise en charge et éviter les ruptures de parcours.

Cette démarche a permis de faire naitre une association regroupant trois associations et la signature de deux conventions inter associations permettant de répondre à un besoin ciblé.
L'Association de l'Œuvre du Bon Pasteur est acteur dans ce travail de maintien du lien inter associatif, afin d'être réactif pour répondre aux besoins atypiques des usagers qui nous sont confiés.

Il est nécessaire de poursuivre :

- une réflexion sur les modes de communication interne et externe dans le souci d'améliorer le service rendu aux usagers ;

- la réflexion créatrice générant des modes de prises en charge innovants ;

- le travail sur le PPE et d'en faire un outil plus pertinent et plus prégnant dans l'accompagnement des usagers ;

- le développement les passerelles vers tous les dispositifs de droit commun, dans l'objectif l'anticipation les fins de prise en charge et favoriser l'accès à la citoyenneté de tous les jeunes accueillis.

- La mise en place de temps d'expression des enfants accueillis institués dans une régularité : ce travail est amorcé sur 4 groupes par le biais d'une réunion bimensuelle, pour favoriser le droit d'expression des usagers.

- Soutenir la dynamique positive autour de la mobilisation des parents, dans l'instance du conseil de la vie sociale.

Ces objectifs se déclinent dans une volonté d'amélioration des pratiques éducatives et doivent non seulement permettre la continuité de l'action, mais également apporter un regard neuf et une volonté de changement.

Le projet de reconstruction de la Maison d'Enfants associé à un projet novateur d'insertion par le logement, permet de mesurer le chemin parcouru et nous autorise à penser que notre établissement est aujourd'hui engagé sur la voie de la créativité.

Interroger le quotidien, évaluer la pertinence des actions ou encore développer le travail en réseau constituent des leviers d'action pour mieux s'adapter aux évolutions législatives.

Aujourd'hui, l'établissement progresse dans son rapport à son environnement et s'engage dans sa capacité à s'adapter aux nouvelles sollicitations extérieures et intérieures.

Les évolutions souhaitées continuent à se mettre en place, dans l'objectif de tout mettre en œuvre pour que les enfants et les jeunes qui nous sont confiés restent au centre de nos préoccupations.

Toutes nos équipes ont pris conscience de l'enjeu d'une démarche d'amélioration continue de la qualité de nos prestations (concertation interne et externe), pour le devenir de la MECS et surtout des enfants accueillis.

La démarche est engagée à La Maison d'Enfants des Guillemottes et suscite encore des craintes, mais nos équipes sont solidaires du changement et se motivent pour s'adapter aux contraintes des politiques sociales.

IV.2. NOS PERSPECTIVES

- Rendre effectif le projet de reconstruction de la Maison d'Enfants des Guillemottes, en y incluant un projet novateur d'insertion par le logement pour des parents en difficulté dans l'éducation de leurs enfants, avec pour objectif de faire perdurer notre rôle éducatif envers les familles en souffrance, en leur apportant un soutien, un lien de confiance, d'entraide mutuelle qui correspondent aux valeurs de l'Association.

- Poursuivre le travail de collaboration avec nos autorités de contrôle et de tarification pour permettre d'une part, de continuer à assurer une qualité d'accompagnement au profit des enfants accueillis et d'autre part, de pérenniser l'avenir de la Maison d'Enfants.

- Engager une réflexion avec la gouvernance sur une place possible pour les bénévoles, dans le cadre de notre projet d'établissement, la crise Covid ayant mis en exergue un possible encore peu utilisé.

V. LES RESSOURCES FINANCIERES

- Cf. cadre normalisé